

MÉMOIRES
DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE
DU MIDI DE LA FRANCE



Tome LXXIII - 2013

OUVRAGE PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE

L'ÉGLISE DE SAINT-PIERRE-TOIRAC : UN ÉDIFICE DE LA FIN DU XII^e SIÈCLE

par Anaïs CHARRIER*

Située sur les rives du Lot, l'église de Saint-Pierre-Toirac, dépendance de l'abbaye de Saint-Sauveur de Figeac, est à la frontière des départements du Lot et de l'Aveyron. La richesse de son architecture et de sa sculpture en fait l'un des édifices importants du patrimoine du Haut-Quercy, puisqu'elle est l'une des rares églises de cette région, avec Duravel et Souillac, à conserver en place la totalité de ses chapiteaux sculptés (cinquante-trois au total). L'église médiévale primitive correspond aux parties basses. Les parties hautes élevées au-dessus des voûtes sont le fruit de campagnes de fortification successives entre le XIV^e et le XVII^e siècle. Elles lui ont donné l'allure haute et massive qu'on lui connaît aujourd'hui (fig. 1).

L'église est composée d'une nef de deux travées flanquées de collatéraux (fig. 2). Le portail principal est ouvert dans l'élévation nord et prend place dans un massif légèrement saillant. Un deuxième portail, plus petit, a été construit au sud. L'abside et les deux absidioles se greffent à l'est sur un transept non saillant. L'absidiole nord a été altérée par l'implantation d'une tour de fortification. De plan polygonal, l'abside majeure est voûtée en cul-de-four ; elle est précédée d'une travée droite voûtée sur croisée d'ogives qui porte une tour-clocher. En partie haute, les murs nord et sud de la travée droite sont ouverts par de grandes fenêtres, couvertes par un arc trilobé et fermées par des dalles découpées en quadrilobes. Une tour d'escalier hors œuvre, conduisant au deuxième niveau, est bâtie à la jonction de l'absidiole et du bras sud du transept. Suite à un changement de parti en cours de travaux, les piles de la nef ont été déplacées vers l'ouest, entraînant une irrégularité du plan.

L'édifice ne manqua pas de susciter l'intérêt des chercheurs et bénéficia d'une étude dans chacun des deux Congrès archéologiques de France en Quercy ; en 1937, par Marc Thibout¹, puis en 1989 par Jean-Claude Fau². Le décor sculpté fit par ailleurs l'objet d'un article de Dorothee Jacoub³ en 1977. Fondés essentiellement sur une étude stylistique de la sculpture et sur une approche formelle de l'architecture, ces travaux parvinrent à des résultats très contradictoires. Les auteurs s'accordèrent cependant sur un point : l'église romane était le fruit d'au moins deux campagnes de construction. La première était datée entre le milieu du XI^e siècle et la fin du XII^e siècle, et la deuxième entre le milieu du XII^e siècle et le milieu du XIII^e siècle. Les questions de datation mises de côté, les chronologies proposées révélaient toutes des faiblesses dès lors qu'elles étaient confrontées à la réalité bâtie de l'église.

* Communication présentée le 8 janvier 2013, cf. *infra* « Bulletin de l'année académique 2012-2013 » p. 288.

1. Cet article rend compte de l'étude qui a été conduite dans le cadre d'un master 2 d'Histoire de l'art et d'archéologie, soutenu en 2009 à l'Université Paris 1-Panthéon Sorbonne sous la direction de Madame Quitterie Cazes. L'intégralité du mémoire est accessible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.patrimoine-lot.com/doc.asp>. L'auteure remercie tous ceux et celles qui l'ont aidé dans son travail et particulièrement : Q. Cazes, F. Journot, M. Scellès, G. Séraphin, et A.-L. Napoléone. Cette recherche a bénéficié du soutien financier de la Région Midi-Pyrénées, du Conseil Général du Lot et de la Mairie de Saint-Pierre-Toirac. Marc THIBOUT, « Saint-Pierre-Toirac », dans *Congrès archéologique de France*, 100^e session, 1937, Figeac, Cahors et Rodez, Paris, Société française d'archéologie, 1938, p. 47-62.

2. Jean-Claude FAU, « L'église de Saint-Pierre-Toirac », dans *Congrès archéologique de France*, 147^e session, 1989, Quercy, Paris, Société française d'archéologie, 1993, p. 467-479.

3. Dorothee JACOUB, « Le décor de Saint-Pierre-Toirac et la sculpture romane rurale en Haut-Quercy », dans *Actes du XXXII^e Congrès d'études régionales*, Cahors, 1977. Retranscrit dans le *Bulletin de la Société des études du Lot*, t. XCIX, 1978, p. 231 et suiv.



FIG. 1. ÉGLISE DE SAINT-PIERRE-TOIRAC, vue générale depuis l'angle sud-est. Cl. N. Blaya.

L'approche archéologique qui consiste à s'appuyer sur les vestiges, tels qu'ils subsistent, semblait donc pouvoir être une nouvelle voie pour tenter d'éclaircir la chronologie de l'église médiévale, ce que ce travail s'est essentiellement attaché à faire. La sculpture a été considérée pour la place qu'elle occupe structurellement dans l'édifice, plus que pour ses qualités intrinsèques. Enfin, les fortifications n'ont pas bénéficié de toute l'attention qu'on pourrait leur consacrer et une étude fine resterait à entreprendre⁴.

Historique et état des connaissances

Les sources

Par manque de sources écrites conservées, l'histoire du prieuré bénédictin de Saint-Pierre-Toirac est fort mal connue. La tradition voudrait que l'église ait été donnée en 889 par Caumont, évêque de Rodez, au monastère de l'abbaye Saint-Sauveur de Figeac⁵.

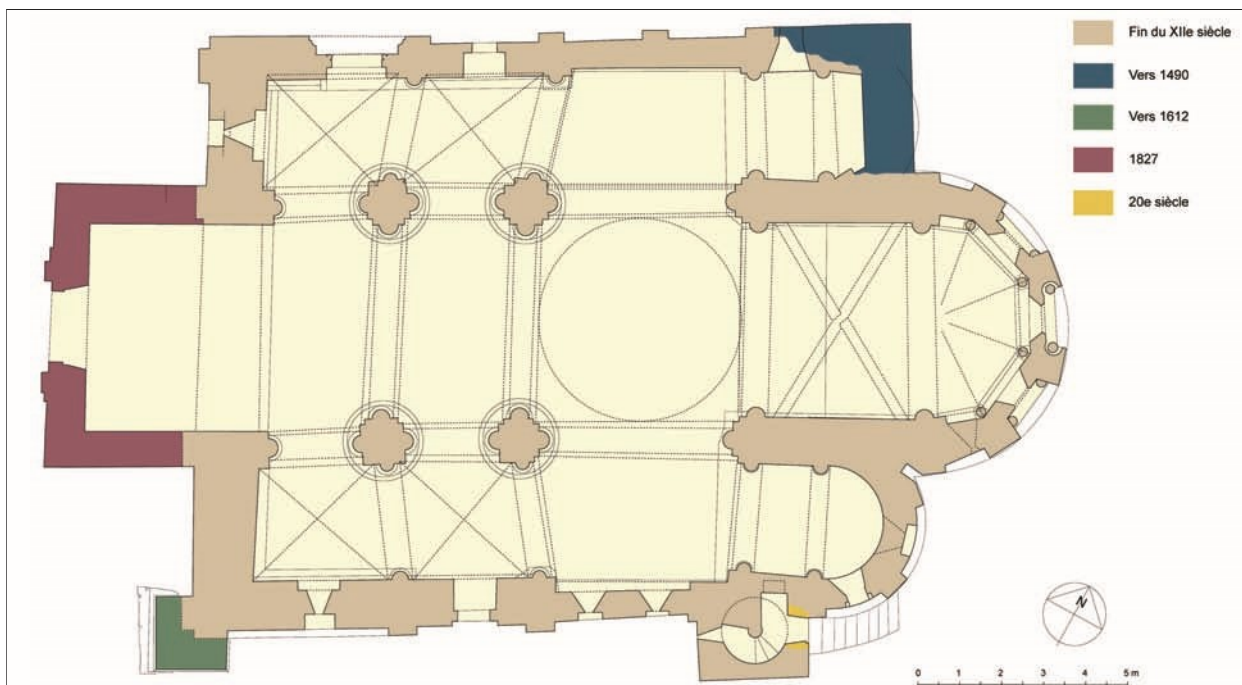


FIG. 2. ÉGLISE DE SAINT-PIERRE-TOIRAC, plan phasé de l'église. Relevé A. Charrier et G. Séraphin.

4. Ces parties ne seront pas traitées spécifiquement dans cet article. Nous renvoyons à l'étude disponible sur le site <http://www.patrimoine-lot.com/doc.asp>
5. M. THIBOUT, « Saint-Pierre-Toirac »..., p. 47-62.

Dans son *Dictionnaire des communes du Lot*, Combarieu⁶ propose d'y voir plutôt une donation à l'abbaye de Marcilhac. Ce fait est malheureusement invérifiable et n'est pas mentionné par le chanoine Albe dans sa monographie de la paroisse⁷. Les pouillés Dumas⁸ et Longnon⁹, sur lesquels il se fonde, rapportent en revanche qu'en 1146 le prieuré dépend bien de l'abbaye de Figeac. Il avait pour annexe la petite église Saint-Jacques de Vernet-le-Bas¹⁰, en Aveyron, rattachée au diocèse de Rodez. Cette union fut faite « par l'entente des deux communes pour la commodité du service » de l'église de Vernet-le-Bas et dura jusqu'au XVII^e siècle. En 1244, la mention d'un titulaire du prieuré dans la charte d'élection d'Aymar, abbé de Figeac, confirme cette appartenance à l'abbaye de Saint-Sauveur¹¹. Ce sont là les seules informations historiques sur la paroisse au Moyen Âge. La liste des noms connus des différents prieurs, moines, vicaires et recteurs du prieuré qu'Albe réalise ensuite n'apporte aucune information supplémentaire.

Les recherches d'Albe ont été complétées en novembre 1950 par celles de Louis d'Alauzier¹² qui, à partir d'actes notariés déposés en 1937 aux Archives départementales de Cahors, a mis au jour de nouvelles données pour comprendre les modifications apportées à l'édifice depuis le Moyen Âge. Ainsi, un acte daté du 13 juin 1490¹³ atteste la présence d'ouvriers travaillant à l'église de Saint-Pierre-Toirac et à Laroque-Toirac. La nature des travaux pour lesquels ils sont présents n'est pas spécifiée car ils ne figurent sur cet acte qu'à titre de témoins, pour le retard de paiement du chaudronnier qui a réalisé deux cloches. L'acte daté du 17 juin 1513¹⁴ donne plus d'indications sur l'église elle-même puisqu'une liste détaillée des travaux projetés est donnée :

« Les fustiers devaient découvrir l'église, en bâtir les côtés de la hauteur des murs (*parets*) du clocher et de la façade ouest (*que agacha davas La Roqua*) ; sur les murs ainsi surélevés, ou plus exactement tout autour de l'église, ils devaient faire des créneaux ; le travail à faire est, dit-il encore, précisé ainsi : élever "certaines piles", de la hauteur de celles qui se trouvaient déjà au clocher, en leur donnant une largeur d'une canne (env. 2 m) et en laissant entre elles un intervalle de 6 pans (env. 1,50 m) ; ces intervalles devaient être garnis d'une cloison venant à la hauteur des aisselles. [...] Enfin, ils devaient couvrir l'église d'une toiture à quatre pentes. Les travaux devaient être terminés pour la saint Jean-Baptiste, le 24 juin 1514. »

D'Alauzier insiste sur le fait que cette campagne de fortification de l'édifice n'est vraisemblablement pas la première car « à cette époque, d'après le prix-fait lui-même, le clocher avait déjà des créneaux », il ajoute qu'« il n'est pas impossible » qu'il en ait été de même pour la façade ouest et les murs latéraux. Il retient enfin qu'« en temps de guerre les habitants de Laroque-Toirac et Saint-Pierre-Toirac pourraient utiliser la *fortalicio* de l'église » d'après les précisions données par l'acte. Grâce à trois autres actes notariés¹⁵, d'Alauzier rend compte d'une série de travaux projetés et/ou réalisés sur l'église au début du XVII^e siècle. En 1607, l'église semble en mauvais état car des maçons sont chargés de « battre et de raccomoder » l'église. En 1610, un couvreur doit « refaire "l'entier couvert" de l'église et [de] remplacer toute la partie de la charpente qui serait pourrie ». Enfin, il pense qu'étant donné le faible montant (« 18 livres seulement »), l'acte de 1612 n'a concerné que de petits travaux.

6. Louis COMBARIÉU, *Dictionnaire des communes du Lot*, Cahors, Laytou, 1881, p. 240.

7. Edmond ALBE (chanoine), *Monographie de la paroisse de Saint-Pierre-Toirac*, (s.d.). Pour établir sa monographie, le chanoine Albe a, entre autres, dépouillé tous les fonds anciens des endroits suivants : les archives départementales du Lot, de l'Aveyron, de la Haute-Garonne et du Tarn-et-Garonne ; les archives diocésaines de Cahors et de Rodez ; les Archives nationales de France ; les archives vaticanes. C'est essentiellement à ses recherches que cette étude doit les rares renseignements historiques connus pour l'église de Saint-Pierre-Toirac.

8. Pouillé du diocèse de Cahors daté du XIV^e siècle et transcrit par Jean Dumas en 1679, conservé à la Bibliothèque municipale de Cahors, ms. 124 du fonds Greil.

9. Pouillé du diocèse de Cahors publié par Auguste Longnon en 1877 dans *Mélanges historiques* t. II, p. 1-185. A.D. Cahors cote 2/394.

10. Le département du Lot est séparé de celui de l'Aveyron par la rivière Lot. Le petit village de Vernet-le-Bas est situé en face de Saint-Pierre-Toirac, sur la rive aveyronnaise du Lot.

11. Albe se fonde ici sur la *Gallia christiana*.

12. Louis d'ALAUZIER, « De quelques travaux faits à l'église de Saint-Pierre-Toirac », dans *Bulletin de la Société des études du Lot*, t. LXXII, 1951, p. 1-19 (article daté de novembre 1950).

13. Les cotes des actes fournies ici sont celles que donne d'Alauzier dans son article. A.D. Cahors cote : III E, 20/4 ; folio 265.

14. A.D. Cahors cote : III E, 149/11, folio 132.

15. A.D. Cahors. Acte de 1607, cote III E, 71/15, f° 141 ; acte du 12 septembre 1610, cote III E, 71/19, f° 298 ; acte du 19 juin 1612, cote : III E, 71/21, f° 53.

Les premières études

Pour Marc Thibout¹⁶ en 1937, l'église de Saint-Pierre-Toirac est un édifice composite des XI^e et XII^e siècles. Les absidioles, les parties basses de la travée droite de chœur et le mur occidental de l'église « dont l'épaisseur est considérable et qui n'est à l'aplomb d'aucun des murs latéraux » appartiendraient à un édifice du XI^e siècle dont les vestiges auraient servi de base à un nouvel édifice élevé dans la seconde moitié du XII^e siècle. Le phasage qu'il propose le contraint à postuler le remploi pour un certain nombre de sculptures dans le chœur puisqu'il pense que l'hémicycle de l'abside majeure, les parties hautes de la travée droite de chœur – depuis la naissance des grandes fenêtres trilobées – et leur croisée d'ogive appartiennent à la deuxième campagne de construction. Celle-ci, de même que la construction de la nef, serait à situer dans la deuxième moitié du XII^e siècle. Les parentés de style qu'il observe pourtant entre les sculptures des absidioles, les chapiteaux du chœur et les anges sculptés sur deux des claveaux de la croisée d'ogives ne peuvent, dès lors, s'expliquer que par le remploi. Pour ce qui est des différences qui existent entre la nef et les parties hautes de la travée droite de chœur – qu'il pense être contemporaines l'une de l'autre –, il émet l'hypothèse qu'elles sont dues à deux maîtres d'œuvre : « la nef paraît devoir se placer vers le milieu du XII^e siècle, mais [...] il est difficile d'admettre que ce soit le même maître d'œuvre qui s'employa à reconstruire l'église entière ; le chœur, en effet, par sa voûte d'ogives encore très primitive [...] n'a pu être conçu que par un homme de la nouvelle école, désireux de mettre en pratique les plus récents principes ; la nef, au contraire, bien que très voisine du chœur par la date, sinon contemporaine, est l'œuvre d'un traditionaliste construisant selon la vieille formule du pays [...] ».

En 1977, Dorothee Jacoub¹⁷ s'intéresse à l'ensemble des décors sculptés de Saint-Pierre-Toirac. S'appuyant sur le phasage établi par Marc Thibout, elle propose des datations radicalement différentes : les absidioles seraient les parties les plus récentes et dateraient de la première moitié du XIII^e siècle. La nef, le transept et l'ensemble de l'abside centrale, malgré l'hétérogénéité de leur décor seraient contemporains et dateraient de la seconde moitié ou du dernier tiers du XII^e siècle.

En 1989, Jean-Claude Fau¹⁸ distingue deux grandes campagnes, la première « sans doute commencée au début du XII^e siècle, concerne le chœur et les absidioles ; la seconde, le transept, la nef et ses bas-côtés, à une époque plus tardive dans le XII^e siècle ». Les deux phases seraient parfaitement individualisées, par l'emploi de deux matériaux différents « un grès gris ou ocre dans la partie la plus ancienne, un calcaire blanc par la suite ». La sculpture à entrelacs et palmettes inspirée de Conques, Figeac et Aurillac conduirait à placer le premier ensemble, en grès, ainsi que la croisée d'ogive, dans les années 1110. La deuxième campagne en calcaire aurait vu l'édification du transept, de la nef et de ses bas côtés, à une époque plus tardive dans le XII^e siècle.

Analyse archéologique

Les maçonneries extérieures

Le chevet

Scandée de contreforts plats reposant sur l'assise de fondation en ressaut, l'absidiole sud est formée par un hémicycle précédé d'une travée droite sur laquelle est ancrée une partie de la tour de l'escalier en vis (fig. 1, 2 et 3). Le matériau dominant est un grès ocre à brun, sensible à l'érosion, combiné par endroits avec des blocs de calcaire, blanc à gris, qui ont conservé des traces de taille à la laye. Les matériaux, leur mise en œuvre et les continuités d'assises

16. M. THIBOUT, « Saint-Pierre-Toirac »..., p. 47-62.

17. D. JACOB, « Le décor de Saint-Pierre-Toirac... », p. 231 et suiv.

18. J.-C. FAU, « L'église de Saint-Pierre-Toirac »..., p. 467-479.

qui existent entre ces deux structures montrent qu'elles ont été élevées ensemble. Le niveau de toiture de l'absidiole a été abandonné lors de la fortification établie au dessus de la voûte.

Le passage de l'absidiole à l'abside majeure est marqué par un renforcement formé, au-dessus des assises de soubassement, par la partie biaise des blocs des contreforts taillés en trapèze pour ménager cet espace. Toujours difficile, la jonction entre abside et absidiole trouve ici une solution qui n'est pas simple du point de vue de la taille des blocs, mais qui, dans un rendu heureux, fonctionne parfaitement pour individualiser les deux espaces. Cet interstice permet d'observer la très grande régularité qui existe entre les assises de l'absidiole et celles de l'abside qui ont été élevées en même temps.

L'abside majeure est précédée d'une travée droite sur laquelle a été établie la tour-clocher (fig. 2 et 3). Les fortifications mises en place sur les absidioles masquent les fenêtres ouvertes dans la partie supérieure des murs de la travée droite. A priori, l'abside majeure est une construction assez hétérogène par sa mise en œuvre et par le type de matériaux utilisés. Tandis que son soubassement est hémicirculaire, elle adopte un plan à cinq pans aux angles desquels sont aménagés les contreforts. D'égales dimensions, les trois pans orientaux sont percés d'une fenêtre, tandis que les pans nord et sud, plus étroits, sont aveugles. La partie supérieure de l'abside est animée par une suite d'arcs brisés reposant sur les contreforts.

Sur tout le pourtour, on observe une grande homogénéité des cinq premières assises de l'hémicycle¹⁹. Une sophistication a conduit à tailler la queue des blocs en biais afin de faire pénétrer leur extrémité dans les contreforts. Dans ces parties basses, la seule rupture observable est située au nord. Elle résulte du comblement de la porte de l'ancienne sacristie, avec des blocs de grès, gris rosé²⁰. Entre le niveau des appuis des fenêtres et les assises basses en grès, la maçonnerie se compose de blocs taillés irrégulièrement, de moellons et de pierres de calage. Allié à la présence d'un mortier gras, le désordre dont elles témoignent trahit un remontage. Toujours à ce niveau, au nord, le mur et deux contreforts se distinguent par la prédominance du calcaire gris layé sur le grès et, ponctuellement, par des ruptures d'assises dues à l'emploi de blocs plus petits. La mise en œuvre est toutefois la même que là où le grès est dominant et la queue des blocs est toujours taillée en biais pour assurer la liaison avec les contreforts. L'hétérogénéité apparente de cette maçonnerie résulte d'une usure très variable du calcaire, dur, et du grès, plus tendre, et non de phases de construction différentes. Cette utilisation simultanée de plusieurs types de pierres atteste en outre l'existence de divers lieux d'approvisionnement pour le chantier. Sur tout le pourtour de l'abside, les sept assises suivantes – sous l'appui des fenêtres –, sont indifféremment montées en calcaire, en grès, ou les deux mêlés. La régularité des lits est manifeste sur l'ensemble de l'hémicycle, tant sur les pans de mur que sur les contreforts.

Au nord et au sud, les cinq assises qui constituent les piédroits des fenêtres correspondent avec celles des contreforts qui les joutent. Plaquées contre ces derniers, les deux demi-colonnettes de la fenêtre nord proviennent de fûts coupés en deux dans le sens de la longueur. Le chapiteau de gauche, décoré d'une tête de taureau, est plaqué contre le contrefort alors que celui de droite, ornée d'une tête de bélier, est engagé dans le contrefort. Les demi-colonnettes de la fenêtre sud de l'abside résultent également de la découpe verticale de fûts. Elles viennent se plaquer contre les contreforts alors que les deux chapiteaux sont engagés. Bien que leur emplacement les destine à n'offrir à

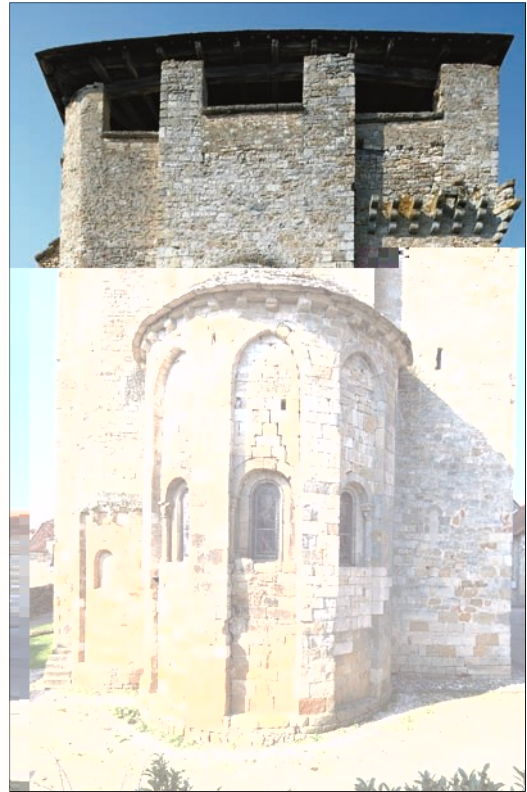


FIG. 3. ÉGLISE DE SAINT-PIERRE-TOIRAC, vue générale depuis l'est. Cl. N. Blaya.

19. Composées d'un moyen appareil régulier de grès ocre à brun, monté sur joints maigres, auquel se mélangent par endroits des blocs de calcaire, blanc à gris.

20. Cette porte est encore visible sur les photographies d'Henri Chaine vers 1913-1914 (base Mémoire du Ministère de la culture).



FIG. 4. ABSIDE MAJEURE,
détail de la fenêtre axiale. *Cl. N. Blaya.*

la vue que deux faces, la sculpture en occupe trois. La baie axiale se distingue des précédentes par une mise en œuvre plus sophistiquée. En effet, les piédroits sont appareillés avec des blocs de calcaire layés qui présentent une tête droite, mais qui se creusent, en filant dans les contreforts qui encadrent la fenêtre. Une sorte de niche a ainsi été créée de part et d'autre de l'ouverture, ménageant un espace pour les deux colonnettes (fig. 4) qui reçoivent l'archivolte par l'intermédiaire de chapiteaux en grès ornés d'entrelacs. Sculptés sur trois faces, ces chapiteaux montrent à l'arrière une queue qui laisse supposer qu'ils ont été conçus pour être engagés alors qu'ils sont simplement plaqués. Malgré sa mise en œuvre complexe, cette fenêtre a assurément été réalisée ainsi dès l'origine et la sophistication qui la caractérise visait certainement à la singulariser. Ouverte approximativement au niveau des autres, une quatrième fenêtre, aujourd'hui bouchée, existait au sud de l'abside. Il s'agissait d'une fente de jour, étroite, couverte d'un linteau délardé en arc brisé chanfreiné. Sa position, collée au contrefort, tout comme son aspect font penser qu'elle a été percée dans un second temps.

Sur tout le pourtour de l'abside, au-dessus des archivoltes des fenêtres, on observe une rupture horizontale dans la construction. À partir de là et sur cinq assises, la maçonnerie des murs comme celle des contreforts est irrégulière. Le moyen appareil de calcaire se généralise. Bien qu'en nombre restreint, les blocs de tuf, qui ne sont

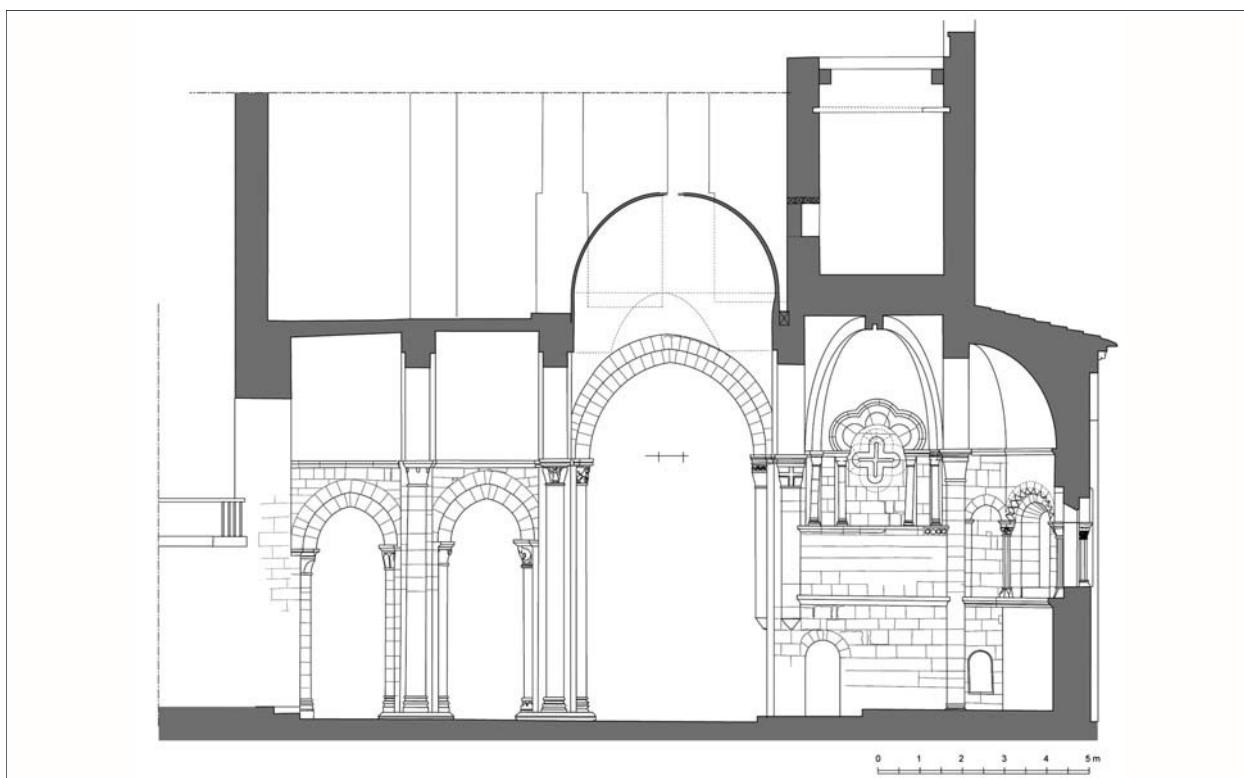


FIG. 5. ÉGLISE DE SAINT-PIERRE-TOIRAC, coupe longitudinale sur la nef. *Relevé A. Charrier et G. Séraphin.*

utilisés qu'à deux reprises dans les parties basses, apparaissent plus souvent. La présence de nombreux calages et les interstices existant entre les pierres rendent compte d'un manque de soin accordé au montage. Toutefois, la régularité des lits se maintient et les blocs dont la queue se glisse en biais derrière les contreforts sont toujours présents. C'est donc selon les mêmes techniques qu'ont été montées les parties basses et les parties hautes. La cinquième assise au-dessus des archivoltes des fenêtres est caractérisée par l'utilisation de blocs assez hauts marquant une rupture horizontale à partir de laquelle s'interrompt la taille en biais des blocs jouxtant les contreforts. Elle correspond à la hauteur primitive de l'abside. C'est au cours de la phase suivante, qui intervient certainement rapidement après, que l'on surélève les deux contreforts situés aux extrémités nord et sud de l'hémicycle, pour qu'ils viennent renforcer les angles orientaux du clocher que l'on est en train de construire. Une ultime phase voit la mise en place des arcs d'applique de tracé brisé, en partie haute de l'hémicycle, dont l'insertion a nécessité la retaille des contreforts nord et sud qui épaulent le clocher. La coupe longitudinale montre que l'abside pouvait être couverte avant la surélévation, qui a pu intervenir sans que la hauteur du cul-de-four n'ait eu à être modifiée (fig. 5).

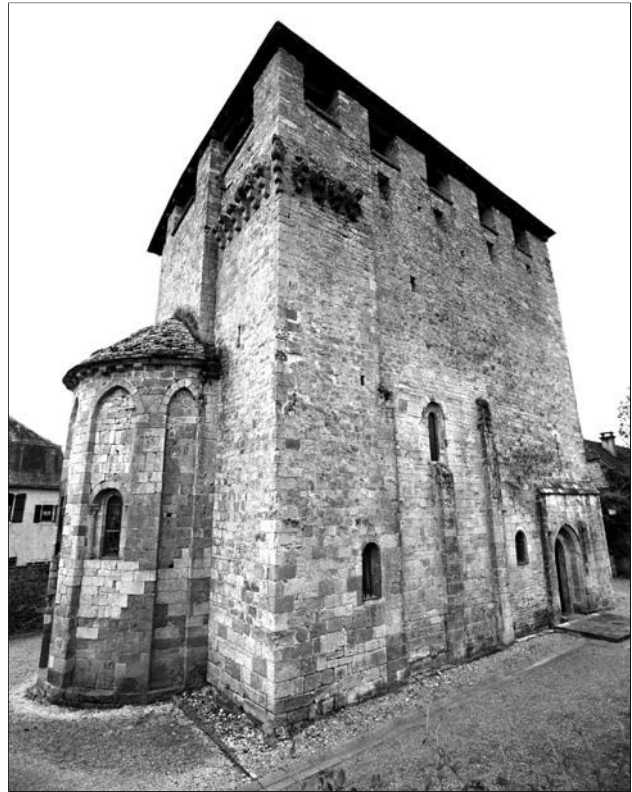


FIG. 6. ÉGLISE DE SAINT-PIERRE-TOIRAC, vue générale depuis l'angle nord-est. Cl. N. Blaya.

Les dispositions primitives de l'absidiole nord ne sont plus observables depuis la mise en place d'une construction en forme de tour qui englobe l'angle nord-est de l'édifice (fig. 6). Le développement en hauteur de cette construction et la présence de consoles à trois ressauts en quart-de-rond²¹, vraisemblablement placées pour accueillir un système défensif (hourds ? mâchicoulis ?), confèrent au nouvel ouvrage un caractère de tour défensive.

En 1985, à la suite de la découverte de sarcophages, les travaux d'assainissement réalisés autour de l'église ont été accompagnés d'une campagne de fouilles²² qui a permis de mettre au jour l'assise de soubassement de l'absidiole nord. Laissés apparents à la fin des travaux, l'hémicycle et, dans son prolongement, le mur nord de la travée droite, émergent ainsi du sol et montrent les mêmes dimensions et la même mise en œuvre en moyen appareil de grès que l'absidiole sud. Reprenant l'étude de Marc Thibout, les archéologues ont donc proposé de voir deux constructions contemporaines mais antérieures à l'abside majeure. Cette dernière hypothèse ne peut cependant être retenue car l'analyse des maçonneries situées à la jonction de l'absidiole sud et de l'abside majeure a montré que les deux ouvrages sont liés. Les trois absides ont donc été sans aucun doute élevées en même temps.

L'élévation nord²³

Le transept n'étant pas saillant, son bras nord forme, de façon continue avec la nef, les parties basses de l'élévation septentrionale de l'édifice (fig. 7 et 8). Les parties hautes résultent de campagnes de construction postérieures qui ont considérablement modifié l'aspect originel de l'édifice. La façade nord du transept est rythmée

21. Six sur l'élévation orientale, quatre sur l'élévation nord et une dernière placée en diagonale sur l'angle nord-est

22. Jocelyne BOSSON-PELCAU, *Rapport de fouilles, circonscription de Midi-Pyrénées, département du Lot, commune de Saint-Pierre-Toirac*, Autorisation de Sauvetage urgent n° 62, S.R.A. de Midi-Pyrénées, Toulouse, 2 avril 1986 (Cote : RAP01188), cf. p. 12-13.

23. L'analyse de cette élévation a été conduite à pied d'œuvre. Le relevé photogrammétrique de l'élévation a constitué le support graphique sur lequel chaque ensemble maçonné identifiable a été mis en évidence avant de faire l'objet d'une fiche d'unité stratigraphique construite.



FIG. 7. ÉGLISE DE SAINT-PIERRE-TOIRAC,
vue générale depuis le nord. Cl. N. Blaya.

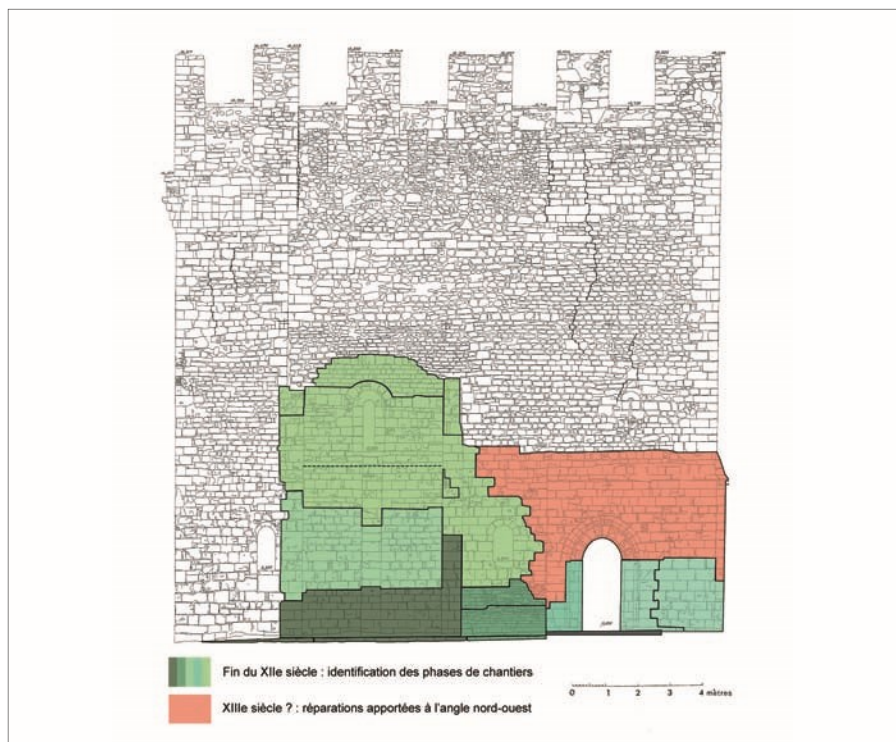


FIG. 8. ÉLÉVATION NORD. Analyse des procédés constructifs et phasage.

A. Charrier, d'après les relevés photogrammétriques de 1972, Médiathèque du patrimoine, cote 1996/081/0032 et 1996/091/.

par trois contreforts et ouverte, dans sa partie supérieure, d'une fenêtre à ressauts couverte par un arc en plein cintre extradossé. La construction de la « tour » masque la jonction entre l'élévation nord de l'absidiole et le contrefort placé au droit de son arc d'entrée. Pourtant, ce contrefort est lié à l'absidiole et ses assises se poursuivent de façon régulière sur la façade du transept. En s'appuyant sur les changements de matériaux et/ou de mises en œuvre, l'analyse stratigraphique de l'élévation nord du transept permet de distinguer trois séquences majeures dans la construction, qui se succèdent horizontalement au-dessus de l'assise de soubassement. L'imbrication de ces séquences montre qu'en dépit de la présence manifeste de différents types de matériaux et de mise en œuvre, une grande partie de l'élévation nord primitive, transept et nef confondus, relève d'une unique campagne de construction. Certes, des phases de chantier apparaissent, mais il est peu vraisemblable qu'un décalage chronologique les sépare dans la mesure où elles sont chaque fois liées en un ou plusieurs endroits.

La partie basse est caractérisée par la prédominance d'un grès ocre à gris, mélangé par endroit à du calcaire utilisé en blocs et même en plaquettes grossièrement équarries, dans la deuxième travée du collatéral. Le mortier est constitué de terre et de rares nodules de chaux. Les blocs présentent des traces de taille à la laye.

La séquence médiane voit la tendance s'inverser et le calcaire gris se généraliser. Les assises succèdent néanmoins de façon régulières avec celles en grès de la partie basse du contrefort – situé à la jonction du transept et de la nef –, auxquelles elles sont liées par une mise en œuvre de blocs en carreaux et boutisses.

La partie haute de ce même contrefort est jointe à la séquence supérieure qui correspond à l'achèvement du bras du transept. Cette dernière séquence de maçonnerie est caractérisée par l'apparition d'un moyen appareil de calcaire plus gris et plus gélif que celui utilisé auparavant. Les assises de réglages plus minces qui existent au sein de cette unité construite ont certainement été nécessitées par la mise en place de la fenêtre. L'achèvement de l'élévation du bras nord du transept par un pignon triangulaire, dont les rampants se distinguent encore malgré les constructions postérieures, se fait sans rupture par l'utilisation de blocs de calcaire gris et gélif d'un module plus petit.

Les six dernières assises du contrefort placé à la jonction du transept et du collatéral marquent son amincissement et le changement de type de calcaire utilisé : un calcaire ocre se substitue au calcaire gris utilisé jusque-là pour les parements. Les relevés, confrontés aux observations faites sur l'élévation sud, ont montré que cette rupture signale le changement de parti dans la réalisation de la croisée du transept.

Malgré les nombreux changements de matériaux et de mise en œuvre, l'analyse stratigraphique montre que l'élévation du bras nord du transept et celle de la travée orientale du collatéral appartiennent, dans leurs parties primitives, à un chantier continu. Comme pour le chevet, les différences de matériau et de mise en œuvre ne se laissent pas saisir si on les envisage dans un rapport d'antériorité-postériorité. Leur existence relève de toute évidence d'autres données intrinsèques au chantier (approvisionnement en matériaux, conditions matérielles du déroulement du chantier etc.) certainement plus complexes à saisir aujourd'hui. Toutefois, l'élévation nord de la travée orientale du collatéral est scindée en deux par une rupture diagonale visible par le harpage qu'accuse le moyen appareil de calcaire gris et gélif (fig. 8). Si la partie basse du massif saillant dans lequel est ouvert le portail est caractérisée par une maçonnerie régulière mêlant le grès et le calcaire layé, sa partie supérieure et l'angle nord-ouest de l'édifice s'en distinguent. Outre les ruptures d'assises observées, les blocs de calcaire et de grès qui constituent cette maçonnerie se différencient de ceux des parties basses par un changement radical des traces de taille. Le layage observé en partie basse a totalement disparu pour laisser place à des traces de taillant brettelé très caractéristiques (fig. 9). L'hypothèse la plus vraisemblable est la suivante : les voatures du portail (dont la dimension des moulures est différente de celles des piédroits), les parties hautes de l'avant-corps saillant et la partie occidentale du mur de la deuxième travée de la nef sont le fruit d'une reconstruction qui s'achève deux assises au-dessus du glacis qui couronne l'avant-corps. L'analyse intérieure précisera que, dans le cas de la deuxième travée de la nef, il ne s'agit que d'une reprise du parement extérieur, ce qui n'est pas le cas pour la première travée. Cette importante reprise n'a pas seulement touché l'élévation nord mais s'est étendue jusqu'à l'élévation ouest.

L'élévation ouest

Le porche qui fut construit en 1827 a été plaqué contre les contreforts plats qui rythmaient l'élévation occidentale de l'église primitive (fig. 10). La construction du porche a conduit à la destruction des parties médiévales situées au centre, c'est-à-dire celles qui reliaient les parements nord et sud de cette élévation. L'épaisseur du mur occidental n'est pas constante, : dans le collatéral nord, le mur ouest a une épaisseur d'1,36 m alors qu'au sud, elle varie



FIG. 9. ANGLE NORD-OUEST, détail des traces de taillant brettelé témoignant des réparations apportées à l'ensemble de l'angle de l'édifice dans le courant du XIII^e siècle. *Cl. A. Charrier.*

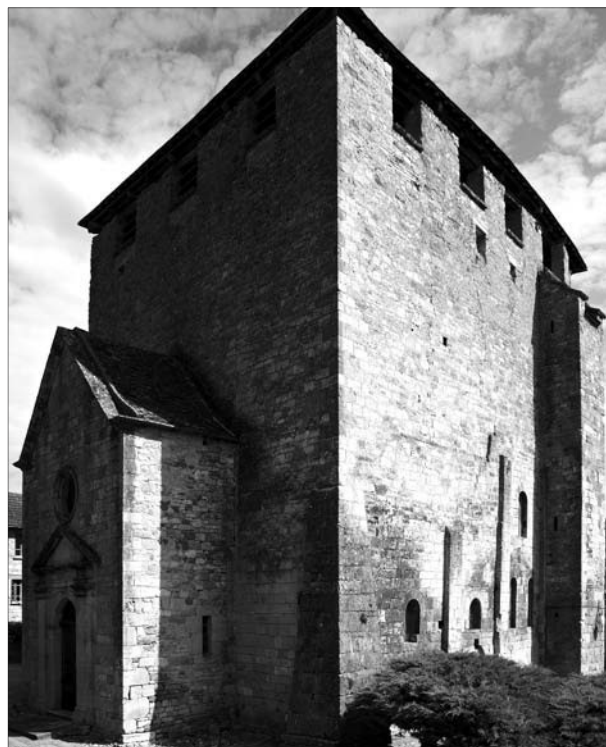


FIG. 10. ÉGLISE DE SAINT-PIERRE-TOIRAC, vue générale depuis l'angle sud-ouest. *Cl. N. Blaya.*

entre 1,45 m et 1,55 m. Par ailleurs, les parements intérieurs et extérieurs ne sont pas parallèles. Dans les deux cas cependant, les épaisseurs sont nettement supérieures à celles des murs des collatéraux. Le plan montre clairement que ces murs ne sont pas perpendiculaires. La reprise en moyen appareil brettelé repérée sur la partie occidentale de l'élévation nord s'étend sur tout l'angle nord-ouest de l'édifice ainsi que sur le mur occidental du collatéral nord. Ici, le parement extérieur a été entièrement rebâti en respectant l'épaisseur initiale du mur. La fenêtre alors ouverte a été bouchée avant d'être grossièrement reperçée il n'y a de cela que quelques années²⁴.

Un tympan sculpté a été réemployé dans l'élévation nord du porche. Il s'agit de l'ancien couvrement d'une baie où la figure de Samson chevauchant le lion et celle d'un ange se développent au-dessus d'un large tore. Le tympan mesure 70 cm de hauteur, tore compris, sur 112 cm de longueur, en l'absence de sa partie gauche, cassée. S'il était un parfait plein cintre, ses dimensions étaient donc de 70 cm par 140 cm.

L'emplacement, au-dessus du portail sud, qui passe pour avoir été celui du tympan n'est pas vraisemblable. La distance entre les tableaux du portail n'est pas suffisante pour qu'ils aient porté le tympan.

Établi sur un ressaut de soubassement, le mur occidental du collatéral sud est bâti en moyen appareil de calcaire blanc à ocre très régulier. La construction est homogène et les blocs sont layés. À l'extrémité sud, un second contrefort plat, masqué par un massif contrefort moderne, renforçait l'angle sud-ouest sans toutefois correspondre à un support intérieur. Dans la partie supérieure sud, l'appareil forme un harpage. Tous ces éléments, auxquels s'ajoute la reprise complète des parties supérieures de l'angle, ne semblent s'expliquer que si l'angle s'est écroulé. Cet effondrement et la reprise du mur ouest du collatéral nord pourraient être liés à un problème de stabilité en sous-sol. Il est vraisemblable que les bâtisseurs de l'édifice ont eu connaissance de ces problèmes de stabilité dans le secteur

24. Elle fut certainement ouverte à nouveau après la démolition de la construction circulaire qui existait encore en 1913-1914 comme l'atteste une photographie d'Henri Chainé. HENRI CHAINÉ, *Photographies extérieures depuis le nord-ouest*, 1913-1914, (base Mémoire, cote : MH00370 – 34 et 35).

occidental. L'implantation en biais et l'importante épaisseur du mur occidental de l'église ont pu être une solution apportée à ces contraintes. Toutefois, étant donné les nombreuses campagnes de réparations qui furent nécessaires au fil des siècles, il semble qu'ils n'aient pas mesuré toute l'importance du problème.

*L'élévation sud*²⁵

Dans son premier état, l'élévation sud de l'église est certainement celle qui présente le plus d'homogénéité d'un point de vue constructif (fig. 11 et 12). Tout comme au nord, les parties hautes de l'élévation ont été bâties postérieurement. Les relevés montrent que l'épaisseur du mur sud n'est pas constante. Elle est d'environ 1,17 m à son extrémité occidentale et, à trois centimètres près, elle se maintient jusqu'au contrefort placé à la jonction du collatéral et du bras du transept. Le mur sud du bras du transept ne recevant pas les poussées de la voûte en berceau, il paraît normal qu'il soit plus mince. Néanmoins, son épaisseur est irrégulière, et c'est une réduction d'une trentaine de centimètres qu'il accuse entre ses extrémités occidentale (0,95 m) et orientale (0,68 m). De ce fait, les parements intérieurs et extérieurs du mur ne sont pas parallèles. Cet amincissement se vérifie à l'œil nu grâce aux deux fenêtres basses ouvertes dans le bras du transept, l'inégale profondeur des ressauts résultant de ce phénomène.

Tout comme pour l'élévation nord, le transept n'étant pas saillant, son bras sud forme de façon continue avec la nef l'élévation méridionale de l'édifice. Elle se caractérise par un moyen appareil régulier de calcaire blanc à ocre. Ici, le ressaut de soubassement sur lequel l'élévation est établie est parfaitement visible. Les sept assises supérieures du contrefort placé à la jonction du collatéral et du bras sud du transept marquent un rétrécissement et un désaxement de celui-ci. Tout comme sur l'élévation nord, il s'agit d'ajustements liés au changement de parti dans la croisée du transept.

Le portail ouvert dans la deuxième travée du collatéral a perdu son couvrement mais son fantôme montre qu'il était en plein cintre. Certains auteurs²⁶ ont pensé que le tympan de Samson remplacé dans la maçonnerie du massif occidental du XIX^e siècle devait provenir de ce portail. Mais la restitution des dimensions du tympan en question ne permet pas de donner crédit à cette hypothèse. Les vestiges permettent de restituer un portail couvert d'un arc appareillé en plein cintre et souligné d'un ressaut en partie conservé sur les piédroits. Chacune des deux travées de la nef est percée d'une fenêtre couverte d'un arc extradossé en plein cintre.

La façade du bras sud du transept est sensiblement différente de l'élévation nord. Tout d'abord, la présence de la tour d'escalier, ancrée à la fois sur la travée droite de l'absidiole et sur le transept, réduit sa longueur de presque un mètre par rapport à celle du bras nord. Ensuite, ce sont trois fenêtres à ressaut couvertes d'un arc en plein cintre qui sont ouvertes pour seulement une au nord. De même, on ne retrouve pas le contrefort plat situé au centre. Enfin, l'élévation du bras sud se présente sous la forme d'une construction très homogène se poursuivant sur le mur de la nef. D'une importance capitale, les liaisons qui existent entre le bras sud du transept, la tour d'escalier et le contrefort situé à leur jonction, permettent de progresser dans l'établissement de la chronologie relative de l'édifice. On constate en effet que les trois assises de soubassement du bras sud du transept²⁷ sont liées à celles du soubassement de la tour d'escalier, et que la dernière reçoit l'assise supérieure du soubassement du transept. Or les quatorze assises qui succèdent au ressaut de soubassement de la tour d'escalier²⁸ sont liées aux treize assises basses du contrefort oriental du transept. Les assises du soubassement du transept, sur lesquelles est bâti le contrefort, sont donc nécessairement mises en place avant ou, plus vraisemblablement, en même temps que l'on établit la partie basse de la tour d'escalier. Liée à cette dernière, la partie basse du contrefort²⁹ forme une rupture avec les assises basses du transept, à l'exception d'un bloc de calcaire blanc (en attente ?) situé dans l'angle inférieur. À l'intérieur, la jonction entre la partie occidentale et orientale du bras du transept est marquée par un raccord vertical caractérisé par des blocs de grès, à l'est, et des blocs de calcaire, à l'ouest. Elle correspond à la longueur du transept occupée par la tour d'escalier.

25. L'analyse de cette élévation a été conduite à pied d'œuvre. Le relevé photogrammétrique de l'élévation a constitué le support graphique sur lequel chaque ensemble maçonné identifiable a été mis en évidence avant de faire l'objet d'une fiche d'unité stratigraphique construite.

26. M. THIBOUT, « Saint-Pierre-Toirac »..., Jacques BOUSQUET, « Trois tympans sculptés des environs de Figeac », dans *Actes du XXIII^e Congrès d'études régionales*, Fédération des Sociétés Académiques et Savantes Languedoc-Pyrénées-Gascogne, Figeac, 1967. p. 249-265 ; Charles SAMARAN, « le Samson de Saint-Pierre-Toirac », *Mémoires de la société des Antiquaires de France*, t. IV, 1969. p. 53-60 ; J.-C. FAU, « L'église de Saint-Pierre-Toirac »...

27. Appareillées en calcaire mélangé à quelques blocs de grès épars.

28. Caractérisées par une prédominance du grès sur le calcaire.

29. Qui allie calcaire et grès.



FIG. 11. ÉGLISE DE SAINT-PIERRE-TOIRAC,
vue générale depuis le sud. *Cl. N. Blaya.*

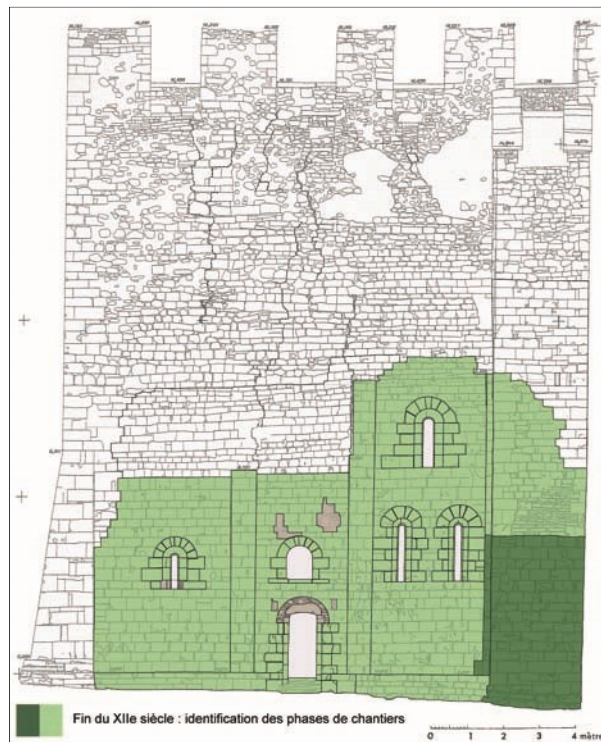


FIG. 12. ÉLÉVATION SUD. Analyse des procédés constructifs et phasage.

A. Charrier, d'après les relevés photogrammétriques 1972, Médiathèque du patrimoine cote 1996/081/0032 et 1996/091/.

À l'extérieur, toute la partie haute du contrefort³⁰ est à la fois liée à l'élévation du transept et à celle de la tour d'escalier. La deuxième séquence constructive identifiable sur la tour d'escalier est donc réalisée en même temps que l'élévation du transept et la partie haute du contrefort. Il faut noter que celui-ci, situé à la jonction du transept et de la tour d'escalier, n'a structurellement aucune fonction dans la mesure où la tour d'escalier se situe à l'aplomb du doubleau d'entrée de l'absidiole sud. Il sert avant tout de pendant au contrefort occidental du bras sud du transept. Il remplit avec lui un rôle esthétique d'encadrement des fenêtres et rythme la façade.

Tout comme au nord, l'élévation du bras sud s'achevait par un pignon triangulaire dont les vestiges sont aujourd'hui réduits à quatre assises bouleversées.

La tour d'escalier

La tour d'escalier est une construction hors-œuvre à la fois ancrée sur la travée droite de l'absidiole sud et sur la partie orientale du bras sud du transept, à la jonction de l'élévation sud et du chevet (fig. 11). Elle est le fruit de plusieurs séquences constructives qui résultent pour une part de sa situation à l'interface des parties orientales et occidentales de l'édifice. L'ensemble de son soubassement et les quatorze premières assises qui forment sa partie basse sont liés, à l'est à l'absidiole sud donc au chevet, et à l'ouest à la partie basse du petit contrefort du bras sud du transept. La porte ouverte dans l'élévation orientale de la tour d'escalier a été percée sans doute récemment (XX^e siècle ?). L'accès d'origine se faisait depuis l'intérieur, par une porte, actuellement condamnée, ouverte dans le mur sud de la travée droite de l'absidiole. Grâce aux liaisons qui existent entre le bras sud du transept, l'élévation ouest de la tour d'escalier et la partie haute du contrefort plat, on sait que la deuxième séquence identifiable dans les maçonneries de la tour d'escalier est contemporaine de la construction de la façade sud de l'église. Sur l'élévation sud de la tour d'escalier, la partie centrale est constituée d'une maçonnerie de plaquettes de calcaire tandis que les chaînes d'angle sont soigneusement appareillées avec des blocs de calcaire ou de grès. Ces assises de moellons de calcaire et de grès rappellent les maçonneries des parties basses de la deuxième travée du collatéral nord ou encore celles des parties supérieures du chevet. La tour d'escalier a dû souffrir d'une destruction partielle car ses maçonneries hautes sont très bouleversées et l'angle sud-est a été entièrement repris.

Les maçonneries intérieures

Le chevet

L'abside est précédée d'une travée droite (fig. 2 et 13). Chacun de ses murs latéraux est percé par une arcade permettant d'accéder aux travées droites des absidioles. Le plan à cinq pans se retrouve à l'intérieur, il est à l'origine des cinq quartiers qui constituent la voûte en cul-de-four. La travée droite a bénéficié d'un traitement sophistiqué et soigné de ses fenêtres et de sa voûte sur croisée d'ogives à profils carrés (fig. 14 et fig. 15), unique dans l'édifice. Très homogène, l'ensemble est bâti en moyen appareil de grès régulier. Les quelques ruptures d'assises visibles dans les hauteurs ne sont pas des indices de reprises. À l'exception des parties de murs qui ont été reappareillées d'un faux-appareil de ciment pour recouvrir des blocs de grès abîmés, seules deux réparations existent celle résultant du bouchage de la porte donnant accès à l'ancienne sacristie³¹, et celle, au-dessus, résultant du bouchage de la petite fente de jour couverte d'un arc brisé.

Les murs de l'abside sont ouverts par trois fenêtres couvertes en plein-cintre dont l'appui est souligné par un cordon placé en partie médiane du mur. Elles sont insérées dans une arcature décorée de dents d'engrenage retombant sur quatre colonnettes disposées dans les angles formés par les pans de mur de l'abside. Ces colonnettes portent des chapiteaux dont la corbeille et le tailloir, de plan hexagonal, sont en quelque sorte « pliés », tel un livre ouvert, afin d'épouser l'angle ouvert du mur (fig. 16).

Très abîmés, les passages qui font communiquer la travée droite avec les absidioles sont couverts par une voûte en berceau dont la naissance était soulignée par un cordon d'imposte biseauté. Entièrement bûché au nord, ce cordon

30. Qui n'utilise plus que du calcaire.

31. Photographie d'Henri CHAINE, 1913-1914, (base Mémoire du ministère de la culture).



FIG. 13. ÉGLISE DE SAINT-PIERRE-TOIRAC,
vue générale du chœur. Cl. N. Blaya.



FIG. 14. TRAVÉE DROITE DU CHŒUR,
détail de la fenêtre cruciforme sud. Cl. N. Blaya.



FIG. 15. TRAVÉE DROITE DU CHŒUR, détail de la croisée d'ogives. Cl. N. Blaya.

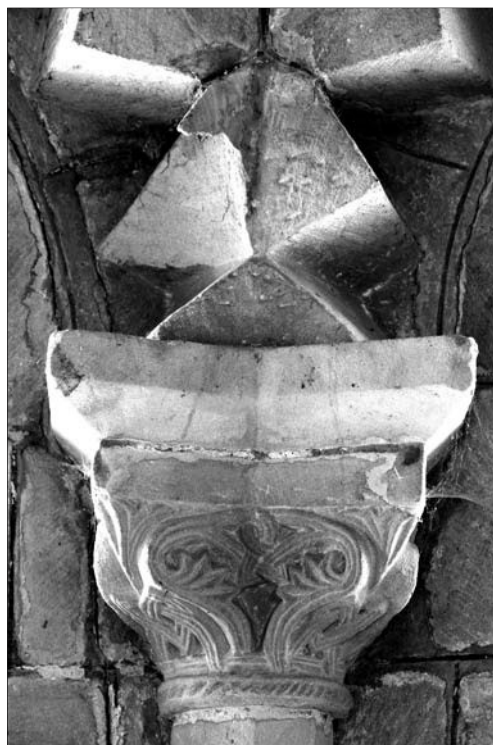


FIG. 16. CHŒUR, détail d'un chapiteau « plié », Cl. N. Blaya.

est partiellement conservé au sud. L'état médiocre de ces portes résulte de leur bouchage puis de leur réouverture³² à coups de pic taillant dont les pierres conservent la trace.

L'arc triomphal, constitué de deux rouleaux en plein cintre côté transept, est porté par des colonnes, engagées dans les murs latéraux de la travée droite. La partie inférieure de ces colonnes a été tronquée. Les tambours attestent cependant une parfaite continuité d'assise avec les supports de la croisée du transept et les murs latéraux de la travée droite. La construction d'une voûte sur croisée d'ogives a permis d'aménager des fenêtres dans la partie haute des murs de la travée droite. Il s'agit de deux ouvertures tout à fait singulières : de plan centré, elles ont été délardées dans des dalles de fermeture monolithes en grès, posées sur chant et formant une paroi dont l'épaisseur n'excède pas 27 cm. La découpe constitue deux fentes de jour, de longueur identique et disposées en croix, dont l'embrasure intérieure est largement chanfreinée (fig. 14). Malgré leur faible ouverture, elles ont manifestement été conçues pour prendre la lumière. L'effet recherché était vraisemblablement la projection lumineuse d'une croix dans le chœur. Un faux clavage gravé dans la pierre accentue visuellement la découpe en quatre branches. Elles sont montées sur trois assises de pierres bâties sur la corniche aménagée au-dessus du cordon qui souligne l'appui. Assimilable à une transenne, chacune de ces baies est placée sous un arc en plein cintre retombant sur des colonnettes par l'intermédiaire de chapiteaux. Cet arc est constitué de cinq larges claveaux dont l'intrados est retaillé en trilobe. Les dents d'engrenage de l'arcature de l'abside ont été taillées selon le même processus. Les deux arcs ainsi festonnés sont surmontés par une archivolte clavée qui retombe sur des piliers maçonnés. Sur ces piliers sont accolées les colonnettes et le tailloir des chapiteaux s'y prolonge en cordon d'imposte. Les colonnettes qui accueillent les retombées des ogives par l'intermédiaire de chapiteaux viennent se loger dans l'angle formé par ces piliers et les grandes colonnes qui supportent les doubleaux. Leur disposition en biais montre qu'elles sont prévues dès l'origine pour être les supports de la croisée. De plus, le décor sculpté des chapiteaux est très proche de celui des corbeilles des grandes colonnes qui reçoivent les doubleaux. Ce sont autant d'indices qui permettent d'exclure un décalage chronologique entre les différentes parties du chœur. D'une

32. Ces portes étaient bouchées en 1938 comme l'indique le plan de M. Thibout. M. THIBOUT, « Saint-Pierre-Toirac »..., p. 49.



FIG. 17. TRAVÉE DROITE DU CHŒUR, vue, depuis les combles, de la face extérieure de la fenêtre sud. Cl. N. Blaya.

embrèvements utilisés en charpente. Si ce procédé a vraisemblablement été dicté par le plan barlong de la travée à couvrir, il n'en demeure pas moins ingénieux. Deux encoches ont été ménagées dans un claveau long placé au faîte de la voûte. Elles reçoivent et assurent le maintien des deux demi-branches qui arrivent sur les flancs du claveau afin de former la deuxième branche d'ogive. Il n'existe pas de clé commune aux deux arcs, toutefois un petit médaillon torsadé occupe le centre du claveau de faîte. Les sections orientales des ogives sont pourvues de deux claveaux ornés d'anges sculptés en pied (fig. 18), dont les vêtements sont traités en un jeu de plis parallèles particulièrement caractéristique, notamment au niveau du bas de leur robe où les fines stries sont réalisées verticalement. Il ne fait aucun doute qu'ils sont l'œuvre du sculpteur qui a réalisé plusieurs autres chapiteaux : le chapiteau aux anges (fig. 19), situé à la retombée sud de l'arc d'entrée de l'abside, le chapiteau historié, situé à la retombée sud de l'arc d'entrée de l'absidiole nord, et le chapiteau historié placé à la retombée orientale de l'arc d'entrée du bras sud du transept (fig. 20). Ce sculpteur est aussi l'auteur d'un quatrième chapiteau en grès, situé entre les deux fenêtres basses du bras sud du transept, figurant deux atlantes aux genoux fléchis (fig. 21).

L'abside est encadrée de deux absidioles, constituées par un hémicycle couvert d'un cul-de-four. La travée droite qui les précède et le court passage communiquant avec le chœur sont voûtés en berceau. Leurs maçonneries intérieures sont masquées par un enduit coloré très couvrant datant probablement du XIX^e siècle. L'hémicycle et le voûtement en cul-de-four de l'absidiole nord ont été considérablement endommagés par la mise en place de la tour de fortification. Sous l'enduit recouvrant le mur sud de la travée droite de l'absidiole sud, apparaissent les traces de la porte accédant à la tour d'escalier. La sculpture des absidioles est à la fois ornementale et figurée. Les huit corbeilles sont malheureusement peintes et tous les détails des sculptures ne peuvent être appréciés. Trois de ces chapiteaux sont historiés. Dans l'absidiole nord, le chapiteau situé à la retombée sud de l'arc d'entrée représente, sur la grande face, un homme trônant encadré par deux autres qui, la main posée sur le fourreau de leur épée, prennent place sur les arêtes de la corbeille. Malgré l'enduit,

façon générale, les dispositions adoptées pour les parties hautes des murs latéraux de la travée droite sont totalement atypiques. En effet, si l'élévation intérieure est bâtie en grès, l'observation au niveau des combles (fig. 17) montre que les parements extérieurs sont constitués de calcaire, principalement sous forme de plaquettes³³.

La voûte sur croisée d'ogives qui couvre la travée droite est formée par deux nervures entrecroisées qui retombent sur les colonnettes placées en biais dans l'axe des branches (fig. 15). Les ogives sont constituées par des claveaux de grès ocre-rosé de longueur variable. La voûte peut être dite plate dans la mesure où les arcs diagonaux sont en plein cintre et où les voûtains présentent un faîte horizontal. Aucun arc formeret n'assure la jonction entre les voûtains et les murs latéraux. Les deux voûtains orientés est-ouest reposent sur quelques assises de maçonnerie bâties au-dessus des doubleaux qui délimitent la travée droite de chœur. Ces assises ainsi que les maçonneries des voûtains ne peuvent être observées en raison de l'enduit décoré d'un faux appareil qui les recouvre. Il est par ailleurs impossible de dire si les claveaux des branches sont engagés dans la voûte ou simplement plaqués contre elle. La rencontre des deux arcs diagonaux de la croisée s'effectue selon un système d'assemblage qui pourrait être inspiré des

33. Rencontres à divers endroits à l'extérieur.



FIG. 18. TRAVÉE DROITE DU CHŒUR, détail d'un des anges sculptés sur les claveaux de la croisée d'ogives. *Cl. N. Blaya.*



FIG. 19. CHŒUR, chapiteau situé à la retombée sud du doubleau séparant le chœur de sa travée droite. *Cl. N. Blaya.*



FIG. 20. CROISÉE DU TRANSEPT, chapiteau situé à la retombée est de l'arc d'entrée du bras sud. *Cl. N. Blaya.*



FIG. 21. BRAS SUD DU TRANSEPT, chapiteau situé entre les deux fenêtres basses. *Cl. A. Charrier.*

le traitement caractéristique des plis des vêtements trahit l'œuvre du « sculpteur du chœur ». Dans l'absidiole sud, les deux chapiteaux portant l'arc d'entrée ont reçu un décor figuré assez fruste. Celui du nord représente un homme portant un animal (un ours ou un loup ?) et celui du sud Adam et Ève autour de l'arbre de la connaissance.

Le transept

Le changement de parti qui a vu la réalisation d'une croisée de plan carré au lieu de la travée rectangulaire prévue au départ a engendré le recul des la pile occidentale de la croisée et, par conséquent, un désaxement des doubleaux placés à l'entrée des collatéraux³⁴. Si le grès a été privilégié à l'est, la nef est essentiellement construite en calcaire. La croisée du transept, quant à elle, est caractérisée par l'utilisation des deux matériaux. Ainsi, les colonnes du transept engagées sur les piles cruciformes du chœur sont encore structurellement liées à celui-ci. Elles sont montées en grès, de même que les chapiteaux qui les décorent et qui sont l'œuvre du « sculpteur du chœur ». En revanche, les colonnes engagées de l'autre côté appartiennent déjà à la nef et à ses collatéraux. Elles sont, tout comme leurs chapiteaux, entièrement réalisées en calcaire. La croisée du transept est aujourd'hui couverte par une coupole réalisée en briquettes (comme il est possible de le constater depuis les combles). Les bras du transept sont constitués d'une travée ouverte à l'ouest sur les collatéraux et à l'est sur les absidioles. Voûtés par un berceau transversal, ils se distinguent des collatéraux par la présence d'un léger ressaut dû à l'amincissement des murs nord et sud. L'élévation intérieure du bras nord du transept (fig. 22) est animée par trois cordons correspondant aux phases de chantier identifiées à l'extérieur. Une seule fenêtre est ouverte en partie haute sous un arc en plein cintre. L'enduit qui recouvre l'intérieur de l'absidiole nord masque la liaison avec les maçonneries du transept. En revanche, la continuité entre absidiole et transept est bien lisible au-dessus de l'arc d'entrée de l'absidiole. Le bras nord du transept est en outre parfaitement lié au collatéral nord.

Au sud, le bras du transept est percé par trois fenêtres, légèrement décentrées vers l'ouest du fait de l'ancrage de la tour d'escalier. Couvertes en plein cintre, les deux fenêtres de la partie basse sont encadrées par un ressaut retombant sur des colonnettes surmontées de chapiteaux (fig. 22). Ornés de grandes feuilles lisses, avec ou sans boules à leur extrémité, deux des chapiteaux sont en calcaire et sont manifestement l'œuvre du « sculpteur de la nef ». En revanche, le chapiteau en grès placé entre les deux fenêtres représente deux atlantes qui, les genoux fléchis et écartés, soutiennent le taillor de leurs bras levés. Le matériau, le traitement des visages avec les yeux percés au trépan, celui des plis des vêtements et la facture des deux palmettes placées sur les petites faces du chapiteau assurent qu'il s'agit d'une œuvre réalisée par le « sculpteur du chœur » (fig. 21). La présence de ce chapiteau témoigne une fois de plus que la réalisation des parties orientales et occidentales ne peut pas être éloignée dans le temps. Elles sont l'œuvre d'un chantier unique.

La rupture verticale visible en partie basse du mur à la jonction avec l'absidiole correspond à la largeur de l'ancrage extérieur de la tour d'escalier sur l'élévation du transept. Ces assises en attente appartiennent à la phase de chantier qui voit l'élévation de l'absidiole sud. L'utilisation du grès et les discontinuités d'assises distinguent cette maçonnerie de celle du reste du transept qui est réalisée en calcaire. Il s'agit des huit assises situées en partie basse du mur et des trois posées sur le cordon biseauté médian. Elles sont liées au support du doubleau de l'absidiole et au premier claveau en grès de l'arc. Les claveaux suivants, en calcaire, sont manifestement montés alors que l'on achève le bras sud du transept. Ce niveau correspond aux assises continues des maçonneries de la tour d'escalier du transept et du contrefort situé à leur jonction.

La nef et ses collatéraux

La reprise complète de l'angle nord-ouest de l'édifice a eu plusieurs conséquences à l'intérieur du collatéral nord. Montée sur un soubassement, la partie basse du mur occidental du collatéral est parfaitement bâtie en moyen appareil de calcaire jusqu'au cordon biseauté qui souligne l'appui de la fenêtre. De part et d'autre de la fenêtre, l'appareil est aussi régulier et bien lié à cette maçonnerie. En revanche, au-dessus de l'arc de la baie, le calcaire utilisé

34. Marc Thibout avait déjà pu identifier ce phénomène lors de son étude en 1937. M. THIBOUT, « Saint-Pierre-Toirac »... p. 57



FIG. 22. BRAS NORD ET SUD DU TRANSEPT, élévations intérieures.
Cl. A. Charrier.

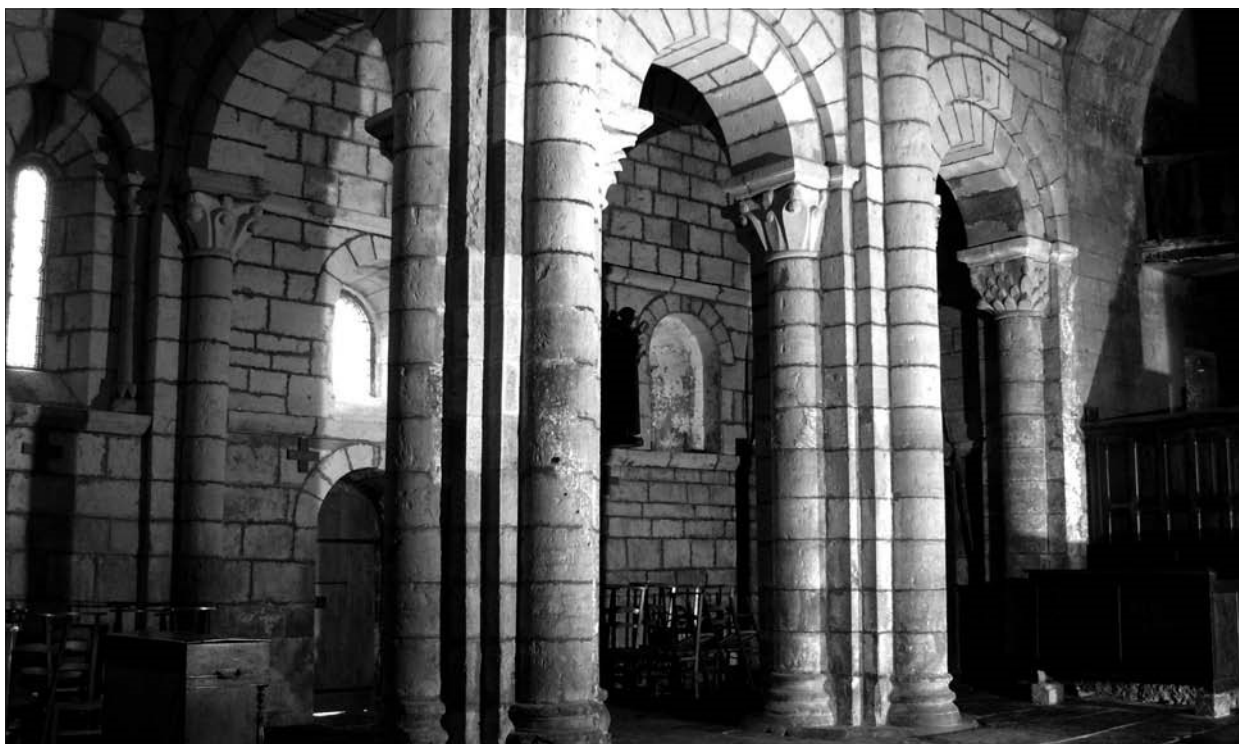


FIG. 23. NEF ET COLLATÉRAL SUD, vue depuis la croisée du transept.
Cl. A. Charrier.

est plus ocre et ses faces sont dressées plus grossièrement. Le mur nord de la première travée du collatéral a été épaissi jusqu'à la moitié de sa hauteur au moyen de blocs de calcaire et de grès mélangés montés sur le soubassement. Ce renfort s'appuie contre le piédroit du portail. Ces réparations touchent également la partie supérieure du mur où un changement de pierre apparaît comme sur le mur sud de la travée. La voûte d'arête est vraisemblablement rebâtie au même moment. À l'extérieur, la reprise de l'angle nord-ouest s'est étendue sur une partie de la travée orientale du collatéral nord mais les réparations du parement extérieur n'ont eu aucun impact à l'intérieur. En effet, la maçonnerie en moyen appareil de calcaire ne présente ici aucune rupture. La colonne engagée dans le mur nord, entre la deuxième travée et le bras du transept, est appareillée avec des tambours de grès. Sa conception dissuade définitivement de voir dans le choix des matériaux l'indice de deux chantiers distincts. De plus, son chapiteau de grès est indéniablement l'œuvre du sculpteur qui intervint dans la nef et ses collatéraux. Les doubleaux présents dans le collatéral nord sont de tracé brisé alors que ceux qui couvrent le collatéral sud sont en plein cintre.

Un portail, moins grand que le portail nord, est ouvert dans la deuxième travée du mur sud. Il devait servir à l'origine d'accès direct aux bâtiments du prieuré. Contrairement au collatéral nord, le mur occidental du collatéral sud n'a pas de fenêtre.

La nef centrale est formée de deux travées ouvertes au nord et au sud sur les collatéraux au moyen d'arcs à deux rouleaux qui retombent sur les colonnes engagées dans les piles cruciformes (fig. 23). Ces quatre piles à quatre colonnes engagées dans des dossierets sont établies sur des socles circulaires et les chanfreins inférieurs et supérieurs qui les décorent sont séparés par un angle. Côté nef, les colonnes se prolongent pour soutenir les doubleaux brisés à deux rouleaux qui portent le berceau de la nef. L'arc en plein cintre qui ouvre le mur occidental de la nef a été bâti avec le porche occidental en 1827.

Les maçonneries des combles

L'escalier

L'escalier à noyau portant marches qui permet d'accéder au deuxième niveau de l'édifice est construit en blocs de calcaire. Il est couvert par une voûte hélicoïdale en tuf. Si deux phases de chantier sont identifiables en partie basse des élévations extérieures, l'intérieur de l'escalier témoigne d'une grande homogénéité et aucune rupture n'apparaît dans ses maçonneries. En revanche, le couvrement en tas de charge du palier supérieur pourrait être lié à la réparation de l'angle sud-est identifiée à l'extérieur. L'escalier débouche dans les parties hautes de l'édifice par une porte couverte d'un linteau droit. Un passage étroit ménagé au-dessus du doubleau de l'absidiole sud conduit au clocher établi au-dessus de la travée droite de chœur.

L'absidiole sud

Contrairement au grès utilisé à l'intérieur, l'élévation extérieure du mur sud de la travée droite de chœur est construite avec des plaquettes de calcaire jurassique éclatées au marteau, régulièrement assisées sur joints gras en mortier de chaux enrichi de terre et de nombreux cailloutis (fig. 17). Les hauteurs d'assises varient entre 4 et 10 cm pour des longueurs de blocs comprises entre 15 et 40 cm. La fente de jour cruciforme ouverte dans ce mur est formée par quatre dalles de grès layé. L'ébrasement extérieur de la baie présente un léger chanfrein dont la taille a été guidée par des tracés incisés dans la pierre qui sont encore visibles. Les quatre dalles sont surmontées par cinq blocs de grès formant tympan sous l'arc en plein cintre appareillé en plaquettes de calcaires, dans lequel s'inscrit la baie. L'ensemble du mur, également élevé en plaquettes de calcaire, est homogène et conserve quatre trous de boulins, très régulièrement répartis : deux de part et d'autre de la baie et deux au-dessus d'elle. L'extrémité orientale de ce mur est partiellement masquée par la fortification qui a été établie sur l'absidiole et qui vient s'appuyer contre la maçonnerie de plaquettes. La partie supérieure du mur de la travée droite est couronnée par un glacis formé de quatre quarts de rond qui épaulent la souche du clocher (fig. 24 et 25). Le contrefort situé à l'extrémité sud de l'abside, surélevé pour venir lui aussi épauler le clocher, est également surmonté d'un glacis formé par sept quarts de rond dont les quatre supérieurs sont en fait le prolongement de ceux qui couronnent le mur en plaquettes. Côté ouest, à gauche de la baie cruciforme, le



FIG. 24. COMBLES, ÉLEVATION SUD DE LA TRAVÉE DROITE DE CHŒUR, détail des ressauts de quart de rond épaulant la souche du clocher. *Cl. N. Blaya.*

mur de plaquettes se prolonge en retour d'équerre sur la voûte de l'absidiole sud. La liaison entre les maçonneries, les matériaux et leur mise en œuvre montrent que ces deux parties sont contemporaines. Cette observation indique que le mur de plaquettes et la partie haute de la travée droite de chœur ont été construits une fois le voûtement de l'absidiole sud achevé. Au-dessus de la travée droite de l'absidiole, ce retour de mur permet de ménager le passage d'accès au clocher depuis la tour d'escalier.

L'analyse des parties hautes ne permet pas de lever toutes les questions liées à la coexistence de la couverture originelle de l'absidiole en lauzes de calcaire (la première assise est encore visible depuis l'extérieur) et la fenêtre. Les éléments d'un chéneau ont pu être observés entre la fenêtre et la voûte mais, s'il est en place, son efficacité était certainement limitée car il est peu profond et l'eau qu'il recevait devait rapidement déborder sur l'appui de la baie cruciforme. Le problème de la couverture se pose encore au niveau du passage d'accès au clocher. Était-il fermé ou laissé à l'air libre ? Où s'écoulaient les eaux qui provenaient du toit du bras sud du transept ?

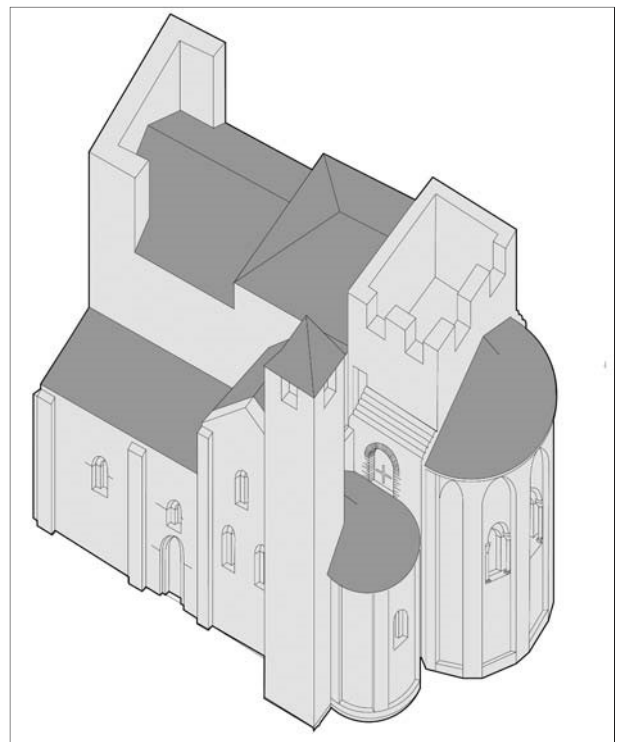


FIG. 25. AXONOMÉTRIE restituant schématiquement les dispositions de l'église primitive. *Dessin A. Charrier et G. Séraphin.*



FIG. 26. COMBLES, vue générale depuis le sud-est.
Cl. N. Blaya.

L'absidiole nord

Au nord, les parties hautes du mur de la travée droite de chœur présentent des dispositions quelque peu différentes de celles observées au sud. Ainsi, la fenêtre cruciforme n'est pas inscrite sous un arc de ce côté-ci. De même, au lieu d'un renfort continu qui aurait couru sur tout le long de l'élévation latérale du clocher, la fenêtre est encadrée par deux contreforts. Le contrefort oriental constitue le prolongement de celui qui est situé au nord de l'abside majeure. Massif, le contrefort de l'angle nord-ouest du clocher est formé de deux parties séparées par un ressaut. Très soigné, il est appareillé en plaquettes de calcaire et ses arêtes sont chaînées par de beaux blocs de calcaire blanc. Chacune des deux parties le constituant est surmontée d'un glacis formé de plusieurs quarts de rond parfaitement liés à la souche du clocher qu'ils épaulent.

La mise en place d'une tour sur l'absidiole a partiellement détruit le cul-de-four qui la couvrait et a altéré les pierres de l'extrados de la voûte de la travée droite. On peut s'interroger sur le rapport qui existe entre le contrefort nord-ouest du clocher et le mur oriental du transept. Leur accollement maladroit laisse penser qu'un changement de parti est intervenu sans que l'on puisse en déterminer la nature. Le larmier en gradin pris dans le mur du transept a été prévu pour protéger la couverture de l'absidiole.

Le clocher

Le clocher élevé sur la travée droite de chœur a été l'objet de nombreuses réparations. De la construction d'origine, il ne subsiste que la souche carrée et les quatre angles. Le centre et les parties hautes des quatre élévations ont été rebâties après le Moyen Âge. Un passage a été ménagé au-dessus de la voûte de l'absidiole pour accéder, depuis la tour d'escalier, à la porte du clocher à l'extrémité occidentale de son élévation sud. De là, quelques marches permettent de parvenir à l'espace intérieur du clocher dont le sol est constitué par l'extrados de la voûte sur croisée d'ogives, au-dessus de la travée droite de chœur.

La présence d'une feuillure et d'un trou barrier à l'intérieur semble indiquer que le clocher a pu servir de refuge en cas d'attaque.

Le transept

Les pendentifs qui portent la coupole réalisée au XIX^e siècle sont comme celle-ci bâtis en briquettes et rien ne laisse supposer que des dispositifs en pierre les aient précédés. Aucune trace d'arrachement n'est visible, il est donc vraisemblable que la croisée initiale ait été couverte d'un simple plancher. Les assises de moyen appareil de calcaire qui constituent les quatre angles sont visibles sous les maçonneries attribuables aux campagnes de fortification modernes. Les relevés montrent que la croisée n'a jamais eu de mur oriental et que, dès le départ, elle est venue s'appuyer contre le mur occidental du clocher dont la construction était donc déjà achevée. On constate enfin que les voûtes des bras nord et sud sont venues se coller contre les quatre angles de la croisée, ce qui signifie qu'elles ont été réalisées après que la croisée a été achevée (fig. 26).

Chronologie et datation

Le phasage de l'édifice

Les résultats de l'étude stratigraphique des élévations réfutent l'évolution chronologique telle qu'elle a pu être établie antérieurement, notamment l'hypothèse de plusieurs campagnes de construction à l'époque romane, et permettent de retracer assez sûrement la chronologie du chantier médiéval.

L'établissement des trois absides, élevées jusqu'à la naissance des voûtes, amorce le chantier de l'église. À l'issue de cette première étape, les parties hautes de la travée de chœur ont vraisemblablement été arrêtées à la hauteur de la corniche. Elles ne peuvent, en effet, avoir été bâties avant que soient voûtées les absidioles, c'est-à-dire après l'achèvement des bras nord et sud du transept. Bien que le calcaire ne soit pas exclu, l'utilisation du grès a été prépondérante dans les parties orientales, tant pour l'architecture que pour la sculpture. Au nord, la transition entre le chevet et le bras du transept se fait par l'intermédiaire d'un contrefort placé au droit de l'arc d'entrée de l'absidiole. Suite à la construction d'une tour, la liaison entre l'absidiole nord et ce contrefort ne peut plus être observée. Toutefois, cet organe raidisseur est structurellement lié à l'absidiole tout en étant également parfaitement chaîné avec le bras nord du transept. Il assure que les deux ouvrages sont solidaires et qu'ils ont donc été réalisés dans une parfaite continuité. Ainsi, une fois les murs du chevet achevés, le chantier s'est poursuivi par l'élévation nord du transept puis par celle du collatéral. Le grès et le calcaire sont utilisés de manière concomitante comme pour le chevet.

Au sud, la tour d'escalier permettant d'accéder au deuxième niveau de l'édifice est ancrée sur l'absidiole à laquelle elle est parfaitement liée. La jonction entre le bras sud du transept et la tour d'escalier est marquée par la présence d'un contrefort qui n'a qu'une demi-largeur. Son analyse montre que la construction du chevet, celle du transept et celle de la nef ne peuvent avoir été éloignées dans le temps. En effet, ce contrefort est posé sur les assises de fondation de l'élévation sud, alors que sa moitié basse est liée à la tour d'escalier, et donc au chevet. Les mêmes continuités d'assises de pierre s'observent en partie haute, où le contrefort est lié au transept tout autant qu'à la tour d'escalier. Il apparaît donc clairement que la tour d'escalier fut achevée en même temps qu'étaient édifiés le transept et la nef. À l'intérieur du bras sud du transept, il existe cependant une rupture verticale entre les parties orientales, en grès, et les parties occidentales, en calcaire. Ce raccord, qui n'apparaît que sur quelques assises, disparaît dès lors que le contrefort extérieur présente des assises communes aux parties orientales et occidentales. Les continuités d'assises qui existent en partie haute témoignent par ailleurs que l'absidiole sud ne peut avoir été voûtée qu'après, ou plus vraisemblablement en même temps, que l'on achève la construction du bras du transept.

L'amincissement important de l'épaisseur du mur au sud montre que le plan initial nécessita une adaptation imprévue résultant de l'élargissement de la façade ouest en cours de chantier. La reconstruction partielle de l'angle nord-ouest après effondrement, la reprise complète du parement extérieur du mur ouest du collatéral nord et les multiples réparations apportées à la façade ouest laissent supposer que des problèmes de fondation furent à l'origine de ce défaut. L'ensemble de ces indices suggère néanmoins que la construction de l'église se fit en tournant depuis le nord vers le sud. La destruction de l'angle nord-ouest et l'hétérogénéité de l'élévation occidentale ne permettent plus de savoir si le chantier fut ponctué d'arrêts. Le changement de parti qui voit l'abandon de la travée rectangulaire prévue à la croisée du transept au profit d'une croisée de plan carré intervient alors que les élévations extérieures sont déjà en partie élevées. Dans le collatéral nord particulièrement, le désaxement des chapiteaux qui surmontent les colonnes engagées dans le mur gouttereau témoigne de la hauteur qu'avait atteinte l'élévation nord quand cette décision fut prise.

Le voûtement des deux absidioles se fit en même temps que l'on poursuivait les parties hautes des bras nord et sud. Le mur élevé en plaquettes de calcaire lié à la partie sud de la travée droite de chœur, bâtie en retour d'équerre, montre que le voûtement n'a pu être réalisé qu'avant la construction des parties hautes de la travée de chœur qui constituèrent l'étape suivante. Le voûtement sur croisée d'ogives et le cul-de-four de l'abside majeure furent certainement réalisés ensuite. La réalisation de la tour barlongue élevée au-dessus de la travée droite de chœur suivit de près la construction de ces ouvrages. Vinrent ensuite les parties hautes de la croisée du transept qui sont accolées contre la tour barlongue. On acheva vraisemblablement à ce stade le pignon triangulaire du bras nord du transept dont le mur oriental vient s'appuyer contre le contrefort nord-ouest de la tour-clocher. Cette étape précéda le voûtement des

bras nord et sud qui marque l'achèvement de l'édifice primitif. Il est difficile de situer chronologiquement le voûtement de la nef et des bas-côtés mais ils pourraient avoir été réalisés lors de cette phase finale. Quant au couvrement de la croisée du transept, la question reste en suspens.

Mise en perspective et proposition de datation

Bien que l'étude archéologique ait montré que les différentes phases de l'édifice appartenaient à un chantier unique et ne pouvaient pas être éloignées chronologiquement l'une de l'autre, il est indéniable que des différences de style et de matériau conduisent bien à distinguer plusieurs groupes de sculptures. Au total, trois groupes de chapiteaux semblent pouvoir effectivement être identifiés. Le premier, comprenant les chapiteaux en grès, est essentiellement présent dans le chœur. Le deuxième groupe est constitué par les chapiteaux, principalement en calcaire, visibles dans la nef et les bas-côtés. Le troisième groupe comprend deux paires de chapiteaux que l'on pourrait qualifier d'atypiques. Il s'agit de ceux présents sous l'arc d'entrée de l'absidiole sud et de ceux situés aux retombées de l'archivolte de la fenêtre nord de l'abside et des chapiteaux intérieurs et extérieurs de l'abside (à l'exception des deux chapiteaux de la baie nord qui appartiennent au troisième groupe).

Le premier groupe de sculptures réalisées sur des corbeilles en grès comprend les chapiteaux présents dans le chœur et les absidioles, le tympan représentant Samson en remploi dans le porche occidental, le chapiteau de la colonnette située entre les deux fenêtres basses du bras sud du transept et les deux anges qui décorent les branches de la croisée d'ogives. La sculpture de ce groupe est à la fois ornementale et figurée. L'épannelage de la corbeille, plus ou moins profonde, décline un modèle semi-cubique classique dont la partie parallélépipédique occupe le tiers supérieur. Le dé médian présente souvent une découpe particulière, s'éloignant sensiblement du schéma corinthien en paraissant surmonter l'abaque. L'unité stylistique des chapiteaux historiés qui composent cet ensemble tient essentiellement au traitement des visages, dont les yeux sont percés au trépan, et à celui des plis des vêtements, traités en un jeu de parallèles bien marquées. Les chapiteaux ornementaux offrent des variations sur les motifs de la palmette, de l'entrelacs, des feuillages ou des vanneries. Des animaux ou des têtes de personnages peuvent y être associés. Bien qu'aucun chapiteau de ce premier groupe ne se prête à une comparaison pièce à pièce, l'allure générale, les décors d'entrelacs et de palmettes ainsi que l'utilisation du trépan pour faire ressortir les yeux des personnages, sont autant d'éléments qui renvoient directement à Conques, et notamment à l'atelier du maître de l'abbé Bégon (1080-1107³⁵). Les anges, et plus largement le déploiement d'une iconographie angélique dans la travée droite de chœur, au-dessus de l'autel, rappellent eux aussi la prestigieuse abbaye rouergate où le thème est largement développé à la croisée du transept.

Les chapiteaux du deuxième groupe, situés dans la nef et le transept, sont tous réalisés dans un calcaire blanc et assez dur. Si les chapiteaux en grès des parties orientales sont d'une bonne facture, les chapiteaux en calcaire de la nef sont très inégaux. À l'exception de ceux ornés de grandes feuilles terminées par des boules, ils sont beaucoup plus frustes et la sculpture est souvent mal maîtrisée, notamment pour représenter la figure humaine qui n'est présente que dans le collatéral nord. Le vocabulaire ornemental décline des décors de grandes feuilles. Leurs extrémités peuvent se recourber pour enlacer de grosses boules. Si, dans ce cas, les lignes des feuilles, généreuses, leur donnent un bel aspect de feuilles grasses, elles peuvent aussi être beaucoup plus aiguës et montrer des contours découpés en arêtes vives. Parmi eux, deux présentent des caractéristiques fort intéressantes du point de vue des comparaisons qu'elles appellent. En effet, le premier, placé à la retombée orientale de l'arc séparant les travées occidentales de la nef et du collatéral nord, est sculpté d'un calice au pied torsadé qui est une copie presque parfaite d'un chapiteau situé dans le déambulatoire de Conques. Le deuxième, qui reçoit la retombée occidentale de l'arc d'entrée sur le bras sud du transept, surprend quant à lui par les similitudes qu'il présente avec deux chapiteaux du déambulatoire de Saint-Sauveur de Figeac. Des volutes perlées partent du dé médian de la grande face pour s'épanouir aux angles de la corbeille au-dessus de grandes feuilles lisses. Ces deux chapiteaux de Saint-Pierre-Toirac illustrent parfaitement les difficultés qui surgissent lorsqu'il s'agit de faire des propositions de datations pour cette église. En effet, le rapprochement avec le déambulatoire de Conques, daté des années 1040-1050³⁶, renverrait à des datations très hautes. Au contraire, le

35. Marcel DURLIAT, *La sculpture romane de la route de Saint-Jacques, de Conques à Compostelle*, Mont-de-Marsan, C.E.H.A.G., 1990, p. 46.

36. Quittier CAZES, « L'abbatiale de Conques, genèse d'un modèle architectural roman », dans *Les cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, 2006, p. 214.

déambulatoire de Saint-Sauveur est daté des alentours de 1250³⁷. Cette proximité est d'autant plus troublante que c'est dans ce même déambulatoire que coexiste une sculpture de tradition « romane » et l'autre « gothique »³⁸.

Il ressort de la médiocre qualité des chapiteaux appartenant au troisième groupe que leur caractère justement « atypique », se prête difficilement aux comparaisons et sont des indices chronologiques peu exploitables. Le chapiteau représentant Adam et Ève peut tout au plus être comparé au tympan qui orne le portail de l'église de Saint-Jean-Mirabel, mais cette comparaison n'est d'aucune utilité en terme de datation.

Le rapide tableau qui vient d'être dressé de l'ensemble sculpté de Saint-Pierre-Toirac révèle toutes les difficultés liées à l'utilisation de la sculpture comme marqueur chronologique, dès lors que l'on sort des édifices majeurs. Isolés de leur contexte, les motifs d'entrelacs et de palmettes, ainsi que le traitement de la figure humaine dans la sculpture du chœur, inciteraient à situer les parties les plus anciennes de l'édifice dans la première moitié du XII^e siècle au plus tard. Cependant, l'analyse archéologique a montré que la construction des parties orientales était concomitante des parties occidentales que tous les auteurs s'accordent à situer au plus tôt dans la seconde moitié du XII^e siècle. Ce resserrement chronologique est confirmé par la présence d'un chapiteau attribuable à l'« atelier du chœur » au sein de l'ensemble sculpté de la nef. La cohabitation d'œuvres archaïques et de pièces plus modernes ne serait d'ailleurs pas un cas isolé : plusieurs chapiteaux de la nef de Saint-Pierre-Toirac (à boules et feuilles lisses et à volutes perlées) se rapprochent en effet de certains chapiteaux de Figeac situés dans des parties datées de la première moitié du XIII^e siècle tandis que des chapiteaux d'allure « romane » sont présents dans le déambulatoire de Saint-Sauveur, supposé plus tardif encore³⁹. Au total, la mise en concordance de l'étude archéologique avec les données stylistiques offertes par le décor sculpté conduirait à proposer une large fourchette chronologique comprise entre le milieu du XII^e siècle et la première moitié du siècle suivant.

Les baies cruciformes qui éclairaient la travée droite de chœur constituent, selon Jean-Claude Fau⁴⁰, un *unicum* et, de fait, aucun autre exemple n'a pu être localisé ailleurs, ce qui ne permet pas de s'en servir comme « marqueur chronologique ». On note néanmoins que leur plan centré et leur clavage tournant, simulé par la gravure des blocs, évoquent d'autres tracés dont la géométrie relève du même principe. On est notamment tenté de les rapprocher d'un type de baie plus répandu : le quatrefeuilles. Leur découpe, dans des blocs minces posés sur chant et formant tympan sous la baie, est analogue à celle des polylobes ouverts dans les tympans à jour des fenêtres « gothiques ». Leur forme générale et le fait que les dalles dans lesquelles elles sont délardées constituent une fermeture fixe au sein de la baie, renvoient également au principe des transennes ou claustra. Ces points de comparaison tendraient à renvoyer vers des réalisations déjà ancrées dans le XIII^e siècle. La conception des deux arcs trilobés qui couvrent les deux fenêtres cruciformes est tout aussi particulière. Le trilobe est ici partiellement simulé et résulte du simple délardement d'un arc en plein cintre dont seul l'extrados est réellement trilobé, et dont les cinq claveaux n'ont aucun rapport structurel avec la forme apparente. Ainsi, plutôt que d'un arc trilobé, il serait plus juste de parler d'un arc en plein cintre à extrados festonné. Cette conception s'éloigne sensiblement des formes polylobées et, plus particulièrement, des trilobes étudiés par Éliane Vergnolle⁴¹ dans le Centre-Ouest, et par Caroline Roux⁴² autour de Clermont-Ferrand, où les claveaux forment un arc de tracé polylobé et non plus un plein cintre. Le seul autre exemple connu dans le Lot de ce type de baie est le portail trilobé de la cathédrale de Cahors. Après avoir été attribué aux années 1120, il est supposé aujourd'hui avoir été mis en place « après 1140 » et, selon Marcel Durliat, il aurait donné naissance à la série limousine du même type, réalisée ultérieurement⁴³. Si l'on admet que les différents ouvrages polylobés issus du portail de Cahors et les polylobes étudiés par Éliane Vergnolle et par Caroline Roux ne sont pas antérieurs aux années 1130-1140 et se sont surtout développés dans la seconde moitié du XII^e siècle⁴⁴, il devient dès lors difficile de retenir pour les fenêtres

37. Anne-Marie PÊCHEUR et Henri PRADALIER, « Saint-Sauveur de Figeac » dans *Congrès archéologique de France, 147^e session, 1989, Quercy*, Paris, Société française d'archéologie, 1993, p. 284.

38. A.-M. PÊCHEUR et H. PRADALIER, « Saint-Sauveur... », p. 284.

39. A.-M. PÊCHEUR et H. PRADALIER, « Saint-Sauveur... », p. 284.

40. J.-C. FAU, « L'église de Saint-Pierre-Toirac »... p. p. 472.

41. Éliane VERGNOLLE, « Les arcs polylobés dans le Centre-Ouest de la France : Limousin, Poitou, Angoumois, Saintonge », *L'information d'Histoire de l'Art*, 1969, p. 217-223.

42. Caroline ROUX, « Arcs trilobés et polylobés dans l'architecture romane. À propos des tribunes de Notre-Dame-du-Port de Clermont-Ferrand » dans *Cahiers de Saint-Michel-de-Cuxa*, t. XXXV, 2004, p. 119-132.

43. Maurice SCHELLÉS et Gilles SÉRAPHIN, « Les dates de la "rénovation" gothique de la cathédrale de Cahors » dans *Bulletin monumental*, 160-III, 2002, p. 253. Marcel DURLIAT, « La cathédrale Saint-Étienne de Cahors », dans *Bulletin monumental*, 137-IV, 1979, p. 332.

44. Éliane VERGNOLLE, « La chapelle Saint-Clair au Puy » dans *Congrès archéologique de France, 133^e session, 1975, Velay*, 1976, p. 329, n. 72.

trilobées de Saint-Pierre-Toirac une datation aussi haute que celle proposée par Jean-Claude Fau en les comparant à l'église rouergate de Bessuéjols. Si la comparaison entre Saint-Pierre-Toirac et Bessuéjols paraît s'imposer du fait de la coexistence dans les deux édifices d'arcs polylobés, de sculptures faisant référence à Conques et d'une croisée d'ogives « primitive », il ne nous semble pas possible de retenir la datation à la fin du XI^e siècle proposée pour cette église. Après des recherches infructueuses dans le contexte local et régional, les comparaisons les plus probantes qui ont pu être établies pour les arcs trilobés de Saint-Pierre-Toirac conduisent à se tourner vers l'architecture vellave qui développe, dans la seconde moitié du XII^e siècle et plus encore dans les années 1180-1200, un décor sophistiqué où les arcs polylobés, et notamment trilobés, sont très fréquents. Pour Éliane Vergnolle, les arcs du Velay « affirment une simplicité de tracé qui demeure éminemment architecturale [...] avec de larges lobes semi-circulaires découpés entre deux voussures et des redents droits [...] ». Le tracé des lobes ne coïncide pas avec le découpage des claveaux, par une sorte d'indépendance du décor vis-à-vis de la structure architecturale »⁴⁵. Ils retombent systématiquement sur des piédroits maçonnés cantonnés de colonnettes à chapiteaux qui participent à la réception de l'arc. De tels arcs se rencontrent ainsi sur la façade occidentale de la cathédrale du Puy (vers 1180-1200)⁴⁶, à Saint-Michel d'Aiguilhe (vers 1180)⁴⁷, à la chapelle Saint-Clair (fin du XII^e siècle)⁴⁸, à Saint-Étienne-Lardeyrol (seconde moitié du XII^e siècle)⁴⁹ et à Saint-Vidal (après 1150)⁵⁰, église où l'on note d'ailleurs la présence d'une sculpture assez archaïque sur les chapiteaux. Cette définition de l'arc polylobé vellave correspond exactement à ceux de Saint-Pierre-Toirac dont la conception rappelle étrangement celle du portail de Saint-Michel-d'Aiguilhe.

Par ailleurs, si le décor de chevrons ou de dents d'engrenage de l'arcature de l'hémicycle que l'on observe à Saint-Pierre-Toirac est totalement exceptionnel dans le contexte lotois⁵¹, il s'avère assez fréquent en Velay où il est souvent associé aux arcs trilobés. Ainsi, Marcel Durliat⁵² juge-t-il important de souligner que le parti de l'arc à décor de chevrons de l'abside (1180-1200) de l'église de Polignac est tout à fait comparable à celui des arcs polylobés. Le Velay n'est pas la seule région où les décors de chevrons ont eu un certain succès, mais leur association avec les arcs polylobés retient particulièrement l'attention dans le cadre de l'étude de l'église de Saint-Pierre-Toirac. Ce rapprochement paraît encore plus significatif si l'on considère que, toujours à l'église de Polignac, Marcel Durliat montre que ce décor côtoie des chapiteaux dont la réalisation peut « se situer autour de 1180 comme leurs homologues du Puy », homologues qui, précise-t-il, par « un faux archaïsme manifeste une volonté de “retour aux sources” » en faisant directement référence à la sculpture du premier atelier de la cathédrale, qui intervient dans la seconde moitié du XI^e siècle. Il semble bien que l'on soit dans un cas similaire à Saint-Pierre-Toirac. De la même manière qu'en Velay, les références de la sculpture de Saint-Pierre-Toirac à celle de Conques (ou à celle des parties aujourd'hui disparues de la première abbatiale, « romane », de Figeac, sa « rivale »⁵³ ?), indiqueraient la volonté de manifester dans le décor architectural le rattachement du prieuré à la prestigieuse abbaye rouergate dont le rayonnement était tel qu'un siècle environ après sa construction il paraissait normal de s'en revendiquer.

Les caractères de la croisée d'ogives de Saint-Pierre-Toirac, notamment le profil carré de ses nervures et l'absence de clé commune aux deux arcs, permettent de la considérer comme une croisée d'ogives dite « primitive » au sens donné par Marcel Aubert⁵⁴. Par conséquent, elle est supposée participer des premières tentatives de ce type de voûtement dans la région. Dans son mémoire universitaire intitulé *La naissance de l'art gothique dans le Haut-Quercy*⁵⁵, Gwenaëlle Salaun passe rapidement en revue ces premières expériences. Cinq édifices possédant des croisées d'ogives « primitives » y sont référencés. Il s'agit de la crypte de l'église de Caniac-du-Causse, de Saint-Pierre-Toirac, des deux églises de Rocamadour (Saint-Amadour et Saint-Sauveur) et de la salle capitulaire de

45. É. VERGNOLLE, « la chapelle Saint-Clair... », p. 324.

46. Marcel DURLIAT, « La cathédrale du Puy » dans *Congrès archéologique de France, Velay, 1975, 133^e session*, 1976, p. 145.

47. Xavier BARRAL I ALIET, « La chapelle Saint-Michel l'Aiguilhe », dans *Congrès archéologique de France, Velay, 1975, 133^e session*, 1976, p. 264.

48. É. VERGNOLLE, « la chapelle Saint-Clair... », p. 329

49. Robert SAINT-JEAN, « Saint-Étienne-de-Ladeyrol », dans *Congrès archéologique de France, Velay, 1975, 133^e session*, 1976, p. 604.

50. Marcel DURLIAT, « l'église de Saint-Vidal », dans *Congrès archéologique de France, Velay, 1975, 133^e session*, 1976, p. 650.

51. Renseignement communiqué par Maurice Scellès et Gilles Séraphin qui n'ont pas rencontré d'autres décors de ce type au cours de l'inventaire thématique qu'ils ont mené dans le Lot et qui les a conduits à visiter toutes les églises du département.

52. Marcel DURLIAT, « L'église Saint-Martin de Polignac », dans *Congrès archéologique de France, Velay, 133^e session*, 1975, p. 554.

53. A.-M. PÊCHEUR et H. PRADALIER, « Saint-Sauveur... », p. 268.

54. Marcel AUBERT, « Les plus anciennes croisées d'ogives et leur rôle dans la construction », dans *Bulletin monumental*, 1934, p. 5-67.

55. Gwenaëlle SALAUN, *La naissance de l'art gothique dans le Haut-Quercy*, Mémoire de D.E.A. d'histoire et civilisations sous la direction de Mme Pradalier-Scumberger, Toulouse-Le Mirail, 1992.

Marcihac-sur-Célé. Ces exemples, présentés comme les plus anciennes croisées d'ogives du Haut-Quercy, seraient tous des réalisations du XII^e siècle. Malheureusement, comme le déplorait Jean Rocacher⁵⁶ à propos de Rocamadour, on ne dispose d'aucun bilan pour le Quercy, et plus largement pour le sud-ouest de la France, sur les premières tentatives de voûtement sur arcs diagonaux dans le courant du XII^e siècle. La synthèse récemment réalisée sur le sujet par Gilles Séraphin dans son article intitulé « *Croisées d'ogives primitives en Quercy et Périgord méridional : quelques jalons chronologiques* »⁵⁷, tend à démontrer que pour la région, à l'exception de Moissac qui est un cas à part, les plus anciennes tentatives de ce type de voûtement ne semblent pas remonter en deçà du dernier tiers du XII^e siècle. Ainsi, il semble que, dans le contexte méridional, un consensus règne pour tenir les croisées d'ogives de Moissac, datées des années 1130-1135⁵⁸, comme les plus anciennes identifiées jusqu'à aujourd'hui. Il paraît dès lors assez difficile d'admettre sans réserve l'antériorité de la croisée d'ogives de Saint-Pierre-Toirac et de la placer au XI^e siècle comme le proposait Jean-Claude Fau. Aucun de ces ouvrages n'est véritablement semblable à la croisée de Saint-Pierre-Toirac. Les croisées de Rocamadour et de Caniac-du-Causse, proches de celles de Moissac, présentent de larges nervures à claveaux composés ; celles de Marcihac ont un profil torique épais. Au contraire, la croisée d'ogives de Saint-Pierre-Toirac présente des nervures relativement grêles et formées par des claveaux, de longueur variable. Le système d'assemblage ingénieux qui est utilisé à la rencontre des deux arcs a vraisemblablement été trouvé pour s'adapter au plan barlong de la travée. Seuls deux exemples assez proches du point de vue technique et esthétique ont pu être localisés aux alentours proches de Saint-Pierre-Toirac. Il s'agit de la croisée d'ogives de l'église de Guirande (commune de Felzins dans le Lot) et des voûtes des bâtiments conventuels de l'abbaye de Beaulieu (Tarn-et-Garonne), où l'on retrouve les mêmes branches d'ogives, de section carrée et assez grêles, ainsi que le modillon décoratif circulaire à la croisée des diagonaux. L'église de Guirande est malheureusement vierge d'étude mais on observe que l'arc brisé y est employé tant dans la porte d'entrée de la nef que dans l'arc d'entrée du chœur, indices qui n'incitent pas à la situer avant le XIII^e siècle. Les voûtes de Beaulieu ne dateraient pour leur part que du second quart du XIII^e siècle⁵⁹. Pour le sud-est de la France, Daniel Drocourt⁶⁰ a recensé un certain nombre d'édifices qui possèdent des voûtes « sur nervure de profil carré et sans clef commune aux deux arcs », donc très semblables, du point de vue constructif, à celle de Saint-Pierre-Toirac. Malgré quelques incertitudes de chronologie, l'étude menée par Drocourt le conduit à situer dans la deuxième moitié du XII^e siècle l'ensemble de ces voûtes et le plus fréquemment dans le dernier quart de ce siècle. La voûte du cloître de l'abbaye de Lérins (daté de la deuxième moitié du XII^e siècle) s'apparente plus précisément à celle de Saint-Pierre-Toirac. L'assemblage des deux nervures par un système d'encoches y est très similaire et paraît constituer d'ailleurs le seul autre exemple connu de ce type de clavage. Ainsi, sur l'ensemble de la France méridionale, à l'exception des églises rouergates mentionnées par Jean-Claude Fau, les comparaisons les plus précises conduisent davantage à rapprocher les voûtes d'ogives de Saint-Pierre-Toirac des exemples de la fin du XII^e siècle, voire du siècle suivant, que de ceux du milieu du XII^e siècle. Accessoirement, on retiendra qu'à l'issue de son étude, Daniel Drocourt fait le constat que « l'utilisation de ces arcs apparaît dans des salles basses impliquant à cette technique un rôle constructif ». C'est ainsi que dans la seconde moitié du XII^e siècle, à Saint-Victor de Marseille « deux fortes nervures paraissent porter la masse de la tour qui surmonte ce rez-de-chaussée ». Il semble qu'à Saint-Pierre-Toirac la question se soit également posée de réaliser un voûtement assez plat pour ne pas surélever excessivement l'étage de la tour-clocher destinée à la surmonter.

56. Jean ROCACHER, « La cité religieuse de Rocamadour », dans *Congrès archéologique de France, 147^e session, 1989, Quercy*, Paris, S.F.A., 1993, p. 456, note 41.

57. Gilles SÉRAPHIN, « Croisées d'ogives primitives en Quercy et Périgord méridional : quelques jalons chronologiques. », dans *M.S.A.M.F.*, t. LXX (2010), p. 97-124.

58. Marcel DURLIAT, « L'église abbatiale de Moissac des origines à la fin du XI^e siècle », dans *Cahiers archéologiques*, t. XV, 1965, p. 155-177. Voir 1160-1180, Gilles SÉRAPHIN, « Moissac, église abbatiale Saint-Pierre. Le massif occidental et la nef romane », dans *Congrès Archéologique de France, Tarn-et-Garonne*, 2013, p. 271-289.

59. Bernard LONCAN (dir.) « Caylus et Saint-Antonin-Noble-Val », *Cahiers du Patrimoine*, n° 29, Paris, 1993, p. 90.

60. Daniel DROCOURT, « Voûtes romanes à nervures prismatiques du Sud-Est de la France » dans *96^e Congrès national des Sociétés savantes de Toulouse*, 1971, Paris 1976, t. II. p. 51-58.

Si l'appartenance des différentes parties de l'église primitive de Saint-Pierre-Toirac à un chantier unique et l'ordre chronologique de leur réalisation paraissent avoir été démontrés, il demeure donc encore difficile de proposer une datation pour ce chantier et de formuler une hypothèse quant à sa durée. Sur cette question, la mise à contribution de la sculpture, délibérément archaïque conduit manifestement à une impasse. Dans le chœur, la cohabitation intime des sculptures en apparence les plus anciennes, inspirées de Conques ou de Figeac, avec des procédés techniques en apparence plus « modernes » – la voûte sur croisée d'ogives et les deux fenêtres hautes trilobées – pose problème. Si l'on s'en tient aux similitudes précises qui rapprochent les baies trilobées Saint-Pierre-Toirac, tout à fait originales dans le contexte local, des formes rencontrées en Velay, et si l'on prend en considération les particularités techniques de la voûte d'ogives, il semble logique, en tout cas, de situer la réalisation de l'église au plus tôt dans les dernières décennies du XII^e siècle (1180-1200). C'est la fourchette chronologique qu'il convient probablement de retenir pour l'ensemble de l'édifice.

D'une manière générale, l'étude de l'église de Saint-Pierre-Toirac, par le fait même qu'elle associe un vocabulaire roman suffisamment caractérisé pour figurer dans les pages du « Quercy roman » et des solutions techniques (murs amincis au niveau des baies cruciformes, croisées d'ogives) habituellement associées à l'architecture « gothique », renvoie à la question des édifices dits « de transition ». Pour le Quercy et le grand sud-ouest plus largement, l'indigence de la bibliographie révèle à quel point ce sujet est jusqu'à présent resté en friche, comme l'a noté Jean Rocacher à propos de Rocamadour⁶¹. Les datations erronées proposées jusqu'à présent pour l'église de Saint-Pierre-Toirac l'avaient fait sortir du corpus des églises éventuellement concernées par le phénomène. D'autres édifices ont pu de la même manière passer totalement inaperçus. À Saint-Pierre-Toirac la présence de formes novatrices dans l'édifice a permis de corriger les premières impressions de grande ancienneté mais ailleurs, comme le note Jacques Gardelles pour le Bordelais⁶², « il reste possible que des partis architecturaux purement romans aient été conservés longtemps » et que cet archaïsme ait induit d'importantes erreurs d'appréciations quant à l'évolution de l'architecture entre la fin du XII^e siècle et le milieu du siècle suivant, notamment en milieu rural. À Figeac, qui offre de nombreux points de convergence avec Saint-Pierre-Toirac, le caractère déconcertant de cette architecture « hybride » a conduit Michèle Delperié à situer vers 1150 des ouvrages qu'Henri Pradalier et Anne-Marie Pêcheur ont attribués aux campagnes gothiques⁶³. En Languedoc, en Midi toulousain et en Aquitaine, les études consacrées aux édifices de la charnière du XII^e et du XIII^e siècle par Daniel Drocourt, Marcel Durliat⁶⁴ et Jacques Gardelles incitent à examiner les édifices du Quercy dans une approche plus large que celle qu'offrent les seules études monographiques des édifices les plus ostensibles et en confrontant les textes autant que les données stylistiques avec celles de l'archéologie.

61. Jean ROCACHER, « La cité religieuse... », p. 456, note 41.

62. Jacques GARDELLES, « La sculpture monumentale en Bordelais et en Bazadais à la fin du XII^e siècle et au début du XIII^e siècle », dans *Bulletin Monumental*, t. 132-1, 1974, p. 29-48. Jacques GARDELLES, « La première architecture gothique dans la Gascogne des Plantagenêt » dans *Cahiers de civilisation médiévale*, XXIX^e année, 1986, n° 1-2, p. 75-82.

63. A.-M. PÊCHEUR et H. PRADALIER, « Saint-Sauveur... », p. 284.

64. Marcel DURLIAT, « Le rôle des ordres Mendians dans la création de l'architecture gothique méridionale », dans *Cahiers de Fanjeaux*, n° 9 Privat, Toulouse, 1974, p. 71-86 ; « L'architecture gothique méridionale au XIII^e siècle », dans *École antique de Nîmes*, N^{velle} série, n°s 8-9, 1973-1974, p. 63-132.